



P.A.S.S. de LOUVIERS

RAPPORT D'ACTIVITE

2021

Pôle Médecine d'Urgence et Imagerie

- Mme REMY, Chef de Pôle
- Mme BARCO, adjointe ;
- Nathalie BECASSE, cadre supérieur de Pôle ;
- Sophie COUPIGNY, puis à partir du 1^{er} avril 2021 Marie-Claire GOUTTIERE, cadre de santé

Direction de l'Accueil, de la Qualité et de la Clientèle

- Agnès LE GUILCHER, directrice ;
- Nathalie MENDES, FF cadre Socio-Educatif ;

PERMANENCE D'ACCES AUX SOINS DE SANTE, INTEGREE AU SERVICE DES URGENCES

Dr BROUSSE, RESPONSABLE de service

Dr DE SAINT AUBIN, Médecin référent

Dr THUREAU, médecin Légiste

Dr ABDALLAH, Pédiatre

Dr BRUNG LEFEBVRE, Gastro-entérologue

Dr GAUTHIER PRIEUR, Rhumatologue

COULOMBEAU Céline, Psychologue

MONARD Aude, Assistante sociale coordinatrice

PLAYS Carole, Infirmière

POUPON Pierrette, Agent d'accueil

DEMATTE Edwige, Agent d'Accueil

Table des matières

LEXIQUE.....	4
PREAMBULE.....	6
INTRODUCTION	8
1. ACTIVITE GENERALE	8
1.1. Les chiffres.....	9
1.1.1. <i>Le nombre de personnes accueillies et son évolution de 2018 à 2020</i>	9
1.1.2. <i>Le mode d'adressage des personnes fréquentant la PASS</i>	10
1.2. Population accueillie.....	10
1.2.1. <i>Sexe et tranches d'âge</i>	10
1.2.2. <i>Lieux de naissance et situation au regard du séjour</i>	12
1.2.3. <i>Situation familiale</i>	13
1.2.4. <i>Ressources</i>	14
1.2.5. <i>Mode d'hébergement</i>	15
1.3. Situation au regard de la couverture sociale à l'arrivée.....	16
1.3.1. <i>Couverture de base</i>	16
1.3.2. <i>Couverture complémentaire</i>	17
2. PRISE EN CHARGE AU SEIN DE LA PASS.....	18
2.1. L'activité et rôle de l'agent d'accueil	18
2.1.1. <i>Accueil</i>	18
2.1.2. <i>Ecoute et Orientation</i>	20
2.1.3. <i>Activités administratives</i>	21
2.2. L'activité de l'assistante sociale.....	21
2.2.1. <i>Missions et activité de l'assistante sociale</i>	21
2.2.2. <i>Motifs de sollicitation de l'assistante sociale</i>	23
2.2.3. <i>Modes d'actions</i>	28
2.2.4. <i>L'orientation</i>	28
2.3. L'activité de soins	31
2.3.1. <i>Activité de l'IDE</i>	31

2.3.2.	Activité médicale	37
2.4.	L'activité du psychologue	43
2.4.1.	<i>Les modes d'orientation</i>	43
2.4.2.	<i>L'activité du psychologue</i>	45
2.5.	Vie d'équipe	49
2.5.1.	<i>Accueil d'étudiants</i>	49
2.5.2.	<i>Comités techniques</i>	49
2.5.3.	<i>Des partenaires conventionnés</i>	50
2.5.4.	<i>Supervision et analyse des pratiques</i>	50
2.5.5.	Formations	50
2.5.6.	<i>Actions de la PASS</i>	51
3.	CONCLUSION ET PERSPECTIVES	52

LEXIQUE

AAH	:	Allocation aux Adultes Handicapés
ACS	:	Aide pour une Complémentaire Santé
ADMA	:	Accompagnement Diversifié de Mineurs Autonomes
AME	:	Aide médicale d'Etat
ARE	:	Allocation d'aide au Retour à l'Emploi
ARS	:	Agence Régionale de Santé
ASE	:	Aide sociale à l'enfance
ASPA	:	Allocation de solidarité aux personnes âgées
ASS	:	Allocation de Solidarité Spécifique
ATA	:	Allocation temporaire d'attente
CADA	:	Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile
CAF	:	Caisse d'Allocations Familiales
CASE	:	Communauté d'Agglomération Seine Eure
CCAS	:	Centre Communal d'Action Sociale
CeGIDD	:	Centre Gratuit d'Information de Dépistage et de Diagnostic
CHIELVR	:	Centre Hospitalier Intercommunal Elbeuf Louviers Val de Reuil
CHS	:	Centre Hospitalier Spécialisé
CHRS	:	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIDFF	:	Centre d'Information pour le Droits des Femmes et des Familles
CMP	:	Centre Médico-Psychologique
CMS	:	Centre Médico-Social
CPAM	:	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPP	:	Centre périnatal de Proximité
CSAPA	:	Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie
CSS	:	Complémentaire Santé Solidaire
EPIDE	:	L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi
FAAR	:	France Accueil Accompagnement Réinstallés
FIA	:	Femmes inter Association
FJT	:	Foyer de jeunes travailleurs
LDH	:	Ligue des Droits de l'Homme
MNA	:	Mineur Non Accompagné

PAMIE : Plateforme Accompagnement des Mineurs Isolés Etrangers
PUMa : Protection Universelle Maladie
PMI : Protection Maternelle Infantile
SDF : Sans Domicile Fixe
SAHMIE : Service d'Autonomisation de l'Hébergement des Mineurs Isolés Etrangers
VIH : Virus de l'Immunodéficience Humaine

PREAMBULE

Les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) s'inscrivent dans le cadre du Programme Régional pour l'Accès à la Prévention et aux Soins (PRAPS) et répondent à de multiples missions de services publics tels que « la lutte contre l'exclusion sociale en lien avec les autres professions et institutions compétentes en ce domaine, ainsi que les associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion et les discriminations (...), les actions d'éducation et de prévention de la santé et leur coordination (...), les actions de santé publique ».

La PASS de Louviers est une unité fonctionnelle du service des urgences du CHIELVR, sous la responsabilité du docteur Benoît BROUSSE.

Elle est située 2 rue Saint-Jean à l'entrée de l'hôpital de Louviers.

La PASS de Louviers est composée :

- d'une assistante de service social, coordinatrice, à temps plein : Mme A. MONARD.
- de deux agents d'Accueil : Mme P. POUPON à 80 %, et Mme E. DEMATTE 20%.
- d'une infirmière à 70 % : Mme C. PLAYS.
- d'une psychologue, Mme C.COULOMBEAU à 50 %.
- d'un médecin généraliste assurant 1 matinée de consultations par semaine : le docteur DE SAINT-AUBIN, référente de la PASS.
- d'un pédiatre : le docteur ABDALLAH, assurant une consultation tous les derniers jeudis de chaque mois.
- d'un médecin gastro-entérologue : le docteur BRUNG-LEFEBVRE, assurant une consultation tous les 3 mois.
- d'un médecin rhumatologue : le docteur GAUTHIER-PRIEUR.

En dehors de ces journées de consultations, nous travaillons en lien avec le service des urgences de l'hôpital de Louviers.

La PASS propose :

- un espace accueil café.
- un espace hygiène (douche et laverie).
- une permanence sociale.
- une consultation médicale et para-médicale.
- une consultation psychologique.

La PASS travaille en réseau, tant en interne avec l'hôpital qu'en externe avec les différents partenaires (associations, médecins libéraux, professions paramédicales, services sociaux départementaux, Centre Communal d'Action Sociale, Caisse Primaire d'Assurance Maladie...).

La structure est ouverte le lundi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30 et du mardi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00.

Pour des raisons de sécurité, il est indispensable que deux membres de l'équipe soient présents pour permettre l'ouverture de la structure.

La PASS est financée par l'Agence Régionale de Santé.

La PASS de Louviers présente son activité lors d'un COPIL une fois par an.

Créées en 1998 par la loi relative à la lutte contre les exclusions, les Permanences d'Accès aux Soins de Santé (PASS) sont des dispositifs hospitaliers ambulatoires qui se situent à l'interface des champs sanitaire et social. Elles incarnent le droit à la protection de la santé pour les personnes exclues du système de santé du fait de leur vulnérabilité.

Les professionnels de la PASS ont un rôle important à jouer pour permettre aux personnes de s'impliquer en s'appropriant leur parcours individuel et personnalisé.

Le travail en équipe et la communication au sein de la PASS sont primordiaux pour proposer un accompagnement pluri-professionnel cohérent et adapté à chaque personne rencontrée.

Les motifs qui amènent les personnes à franchir la porte de la PASS sont multiples :

- défaut de couverture sociale.
- couverture incomplète.
- situation irrégulière du séjour.
- revenus minimes ou inexistants.
- impossibilité de faire l'avance des frais médicaux.
- exclusion du parcours de soins.

L'approche proposée par la PASS doit être globale, elle conjugue soins, accompagnement social et prévention en décloisonnant les compétences et en travaillant en réseau.

INTRODUCTION

L'année 2021 a bien sûr été marquée par la COVID 19. La PASS s'est adaptée à la situation sanitaire et les activités se sont maintenues. Des consultations de vaccination COVID 19 ont d'ailleurs été organisées pour le public de la PASS. De plus, afin de faciliter l'accès vers le soin, l'infirmière a également pratiqué des TESTS COVID.

La situation sanitaire et ses conséquences ont été amplifiées cette année par la difficulté pour les personnes du territoire de la CASE de trouver un médecin traitant. Plusieurs rendez-vous médicaux ont été proposés à des personnes ayant une couverture sociale mais ne parvenant pas à trouver de médecin traitant.

En 2021, des permanences à la maison France service de Pont de l'Arche ont été mises en place par l'infirmière, le médecin et la psychologue. Ces permanences ont lieu tous les mois à partir du 20 mai, soit un total de 4 permanences pour l'infirmière, 3 permanences pour le médecin et 8 permanences pour la psychologue.

La crise sanitaire a révélé un isolement du public de la PASS. C'est pourquoi l'équipe a mis en place cette année une action collective « March 'Eure » afin de promouvoir l'équilibre alimentaire et la santé par l'activité physique.

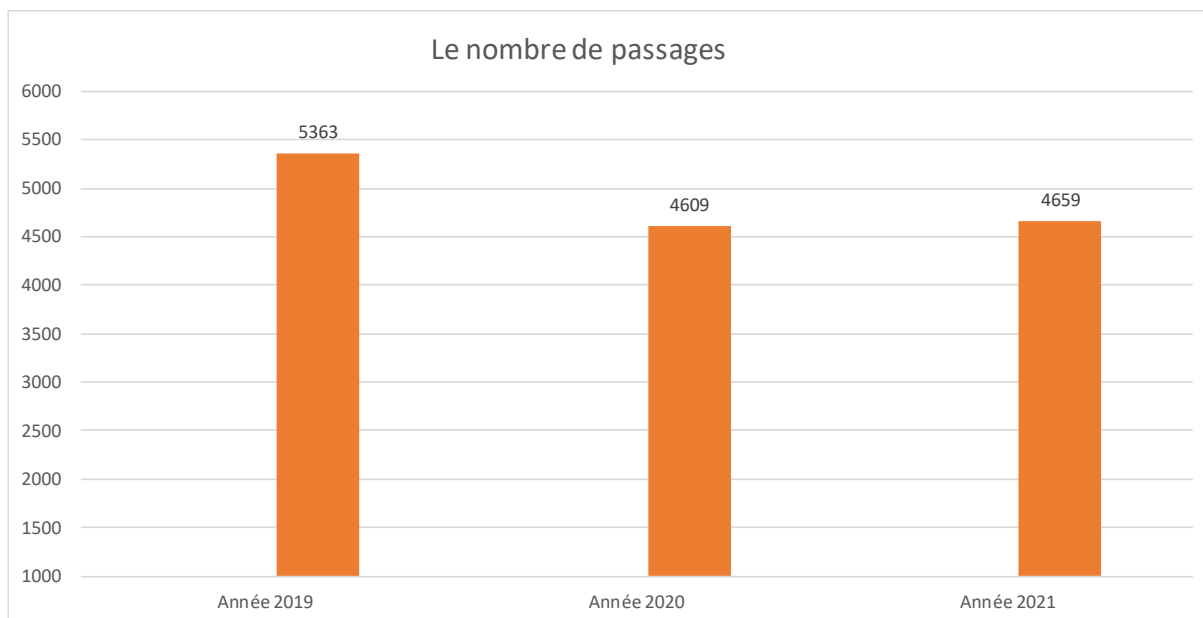
1. ACTIVITE GENERALE

1.1. Les chiffres

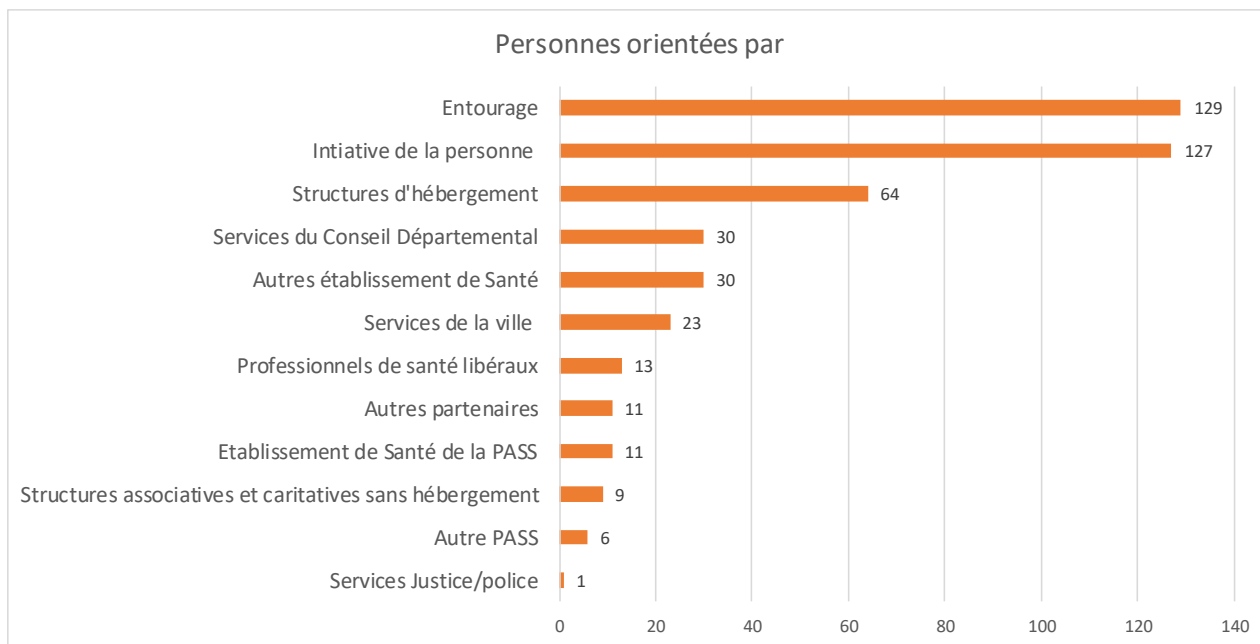
1.1.1. Le nombre de personnes accueillies et son évolution de 2019 à 2021

Agent Accueil	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de passages	5 363	4 609	4 659
File Active	422	362	454
Personnes nouvelles	290	205	242

Cette année le nombre de passages reste stable malgré la crise sanitaire (4659 en 2021 contre 4609 en 2020). La file active est en nette augmentation (92 personnes vues en plus en 2021 par rapport à 2020). Nous constatons que 53% des personnes vues cette année sont nouvelles. Les usagers sont plus nombreux mais limitent et concentrent leurs déplacements.



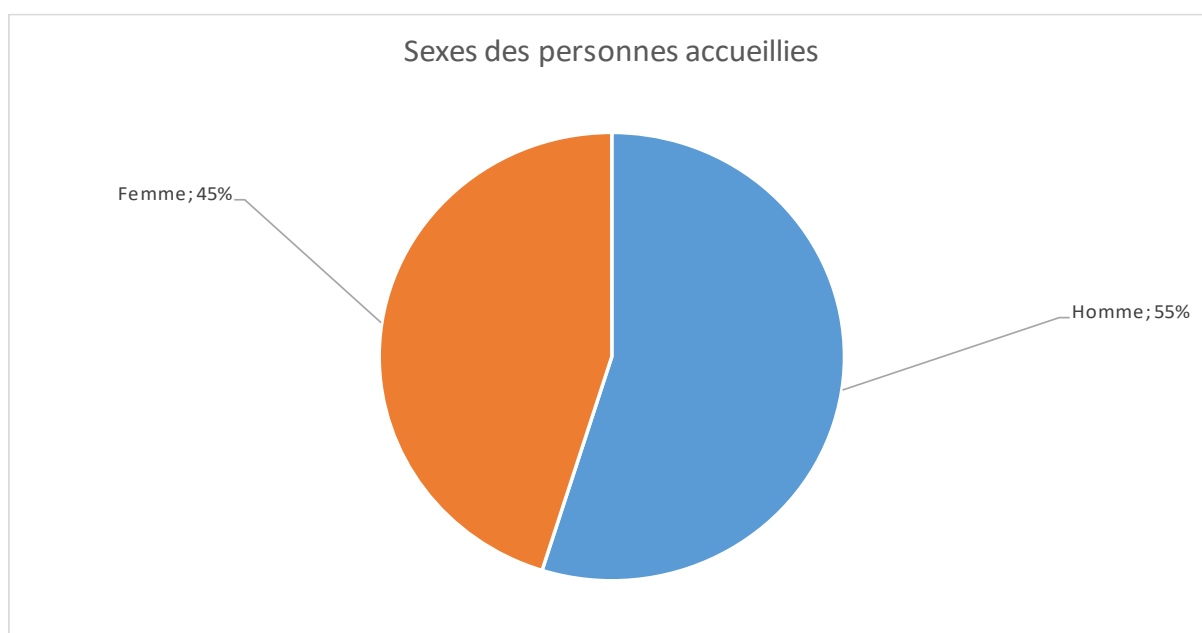
1.1.2. Le mode d'adressage des personnes fréquentant la PASS



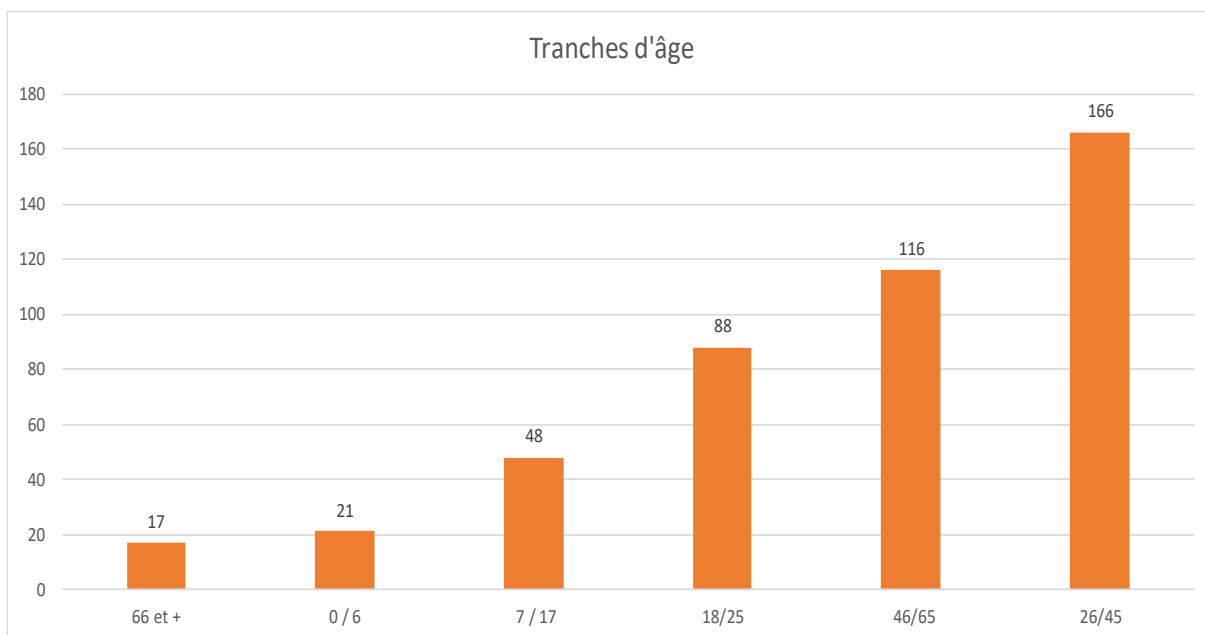
« L'initiative de la personne » et l'orientation par « l'entourage » restent les deux items dominants cette année. Cela permet de confirmer une bonne identification de la structure sur le territoire.

1.2. Population accueillie

1.2.1. Sexe et tranches d'âge



Comme l'année précédente 55% des personnes accueillies à la PASS sont des hommes et 45% des femmes.



En 2021 la tranche d'âge qui prédomine est celle des *26/45 ans* qui représente 36% du public accueilli, suivie par celle des *46/65 ans* avec 25%.

Le public des *18/25 ans* représente 19 % du public, il s'agit principalement des jeunes orientés par la mission locale et le Foyer jeune Travailleur (FJT).

Les enfants (de 0 à 17 ans) concernent 15% du public.

Le public le moins présent concerne les 65 et plus.

1.2.2. Lieux de naissance et situation au regard du séjour

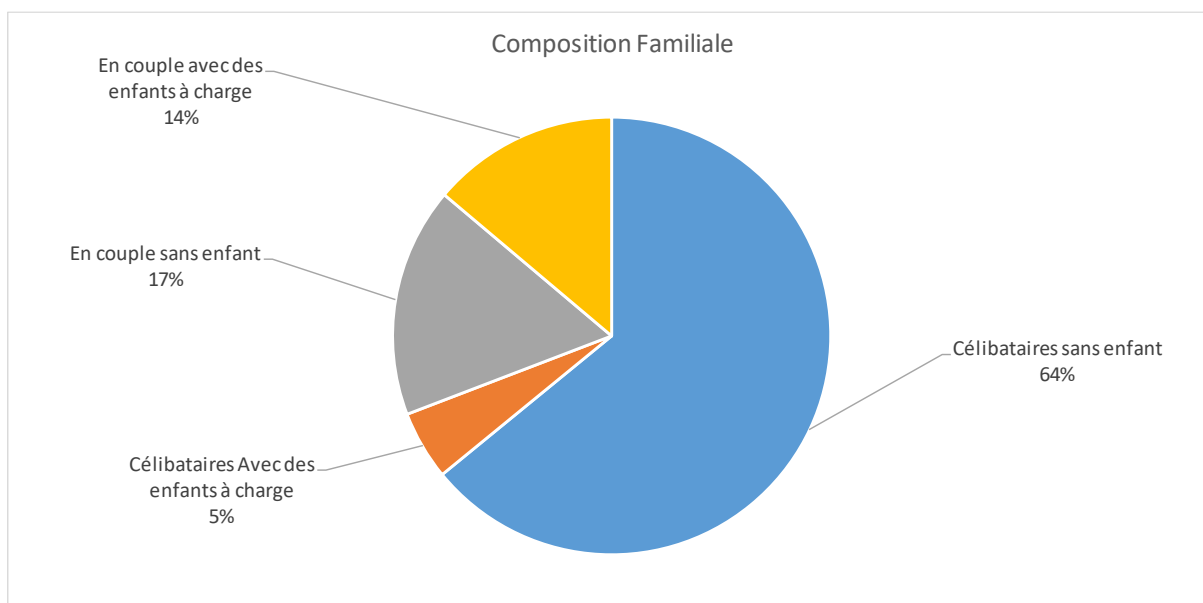
	2020	2021
France	151	187
Afrique du Nord	69	87
Afrique de l'Ouest	70	87
Afrique de l'Est	6	4
Afrique Australe	1	1
Mascareignes	1	0
Proche Orient	23	26
Moyen Orient	31	41
Extrême Orient	1	2
Amérique du Nord	0	0
Amérique du Sud	1	0
Union Européenne	6	9
Europe hors U.E.	2	3
Autres	0	5

Après une diminution constatée en 2020 liée à la crise sanitaire, l'année 2021 a vu le retour d'un public d'origine étrangère. Cela pouvant s'expliquer par la levée progressive des restrictions sanitaires (réouverture des frontières, Pass sanitaires, test COVID, fin des quarantaines).

L'année 2021 a été marquée par le contexte géopolitique en Afghanistan expliquant une augmentation importante du public originaire du moyen orient.

De plus plusieurs personnes ont été orientées vers la PASS afin d'éviter une rupture de soins suite aux difficultés d'accès vers la médecine de ville.

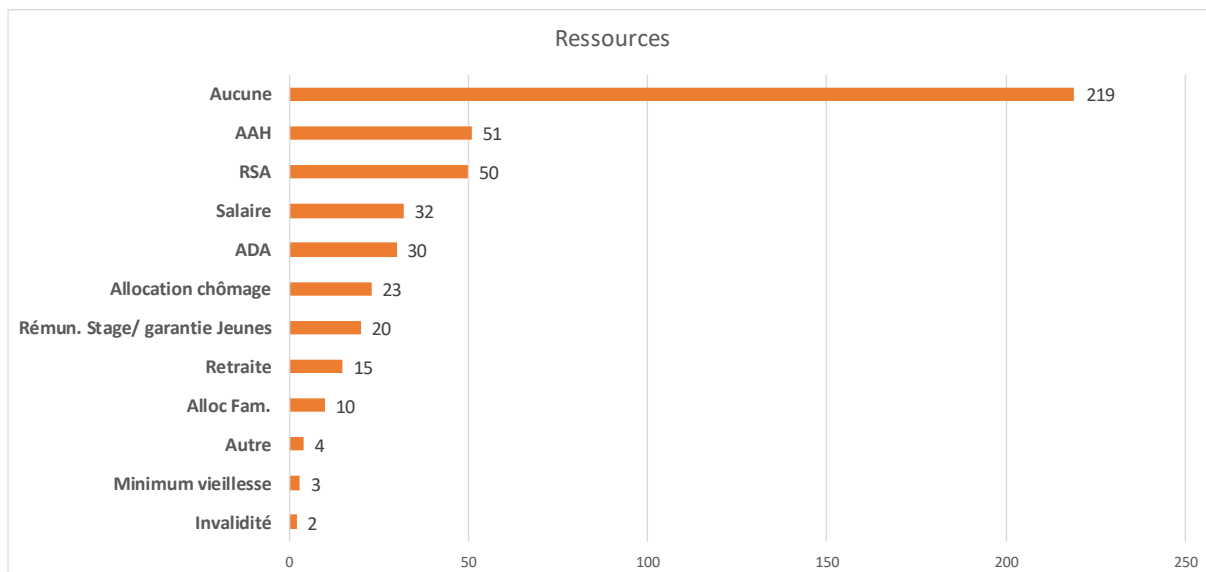
1.2.3. *Situation familiale*



Nous constatons que 64% des personnes reçues à la PASS sont célibataires et sans enfant. Les familles monoparentales représentent 5% du public reçu.

Il faut noter que 6% du public souffre d'isolement, ces personnes sont en rupture totale avec les liens familiaux et n'ont pas de réseau social. La PASS est un lieu ressource et de soutien pour ce public souvent en détresse (écoute, orientations, appels du 115, café, ...).

1.2.4. Ressources



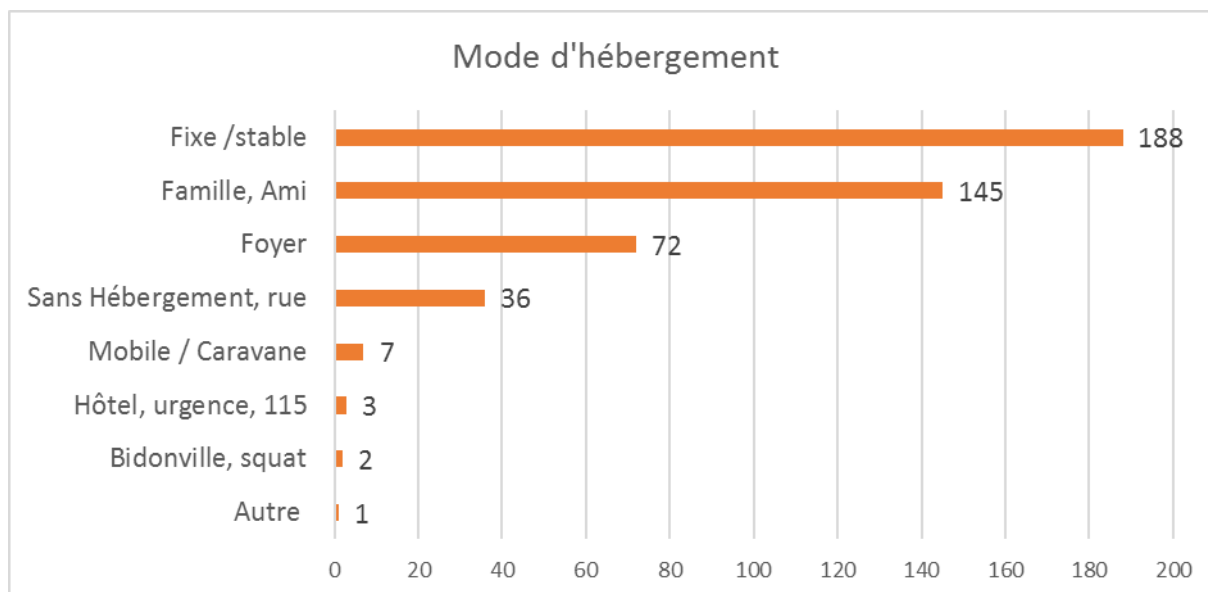
En 2021, 48 % des personnes accueillies à la PASS sont sans ressource. Il s'agit principalement des personnes en situation irrégulière et venant d'arriver sur le territoire. Il peut s'agir également de personnes en ruptures de droits.

11% des personnes sont bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapées. L'AAH est une allocation permettant aux personnes ayant un handicap d'avoir un minimum de ressource. Cette aide est versée sous différentes conditions et doit être demandée par l'instruction d'un dossier auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH). En 2021 le montant de l'AAH est de 903€60.

Dans le cadre d'une demande d'asile, l'Allocation pour demandeur d'asile est versée aux personnes majeures. Le montant dépend de la composition familiale. L'ADA est versée après le dépôt de la demande d'asile et s'arrête à la fin du mois de la décision concernant la demande d'asile. Cette allocation est peu élevée, environ 6€80 par jour pour une personne.

Les personnes exerçant une activité expliquent être souvent en temps partiels ou en intérim avec des faibles revenus et souvent pendant une courte période.

1.2.5. Mode d'hébergement



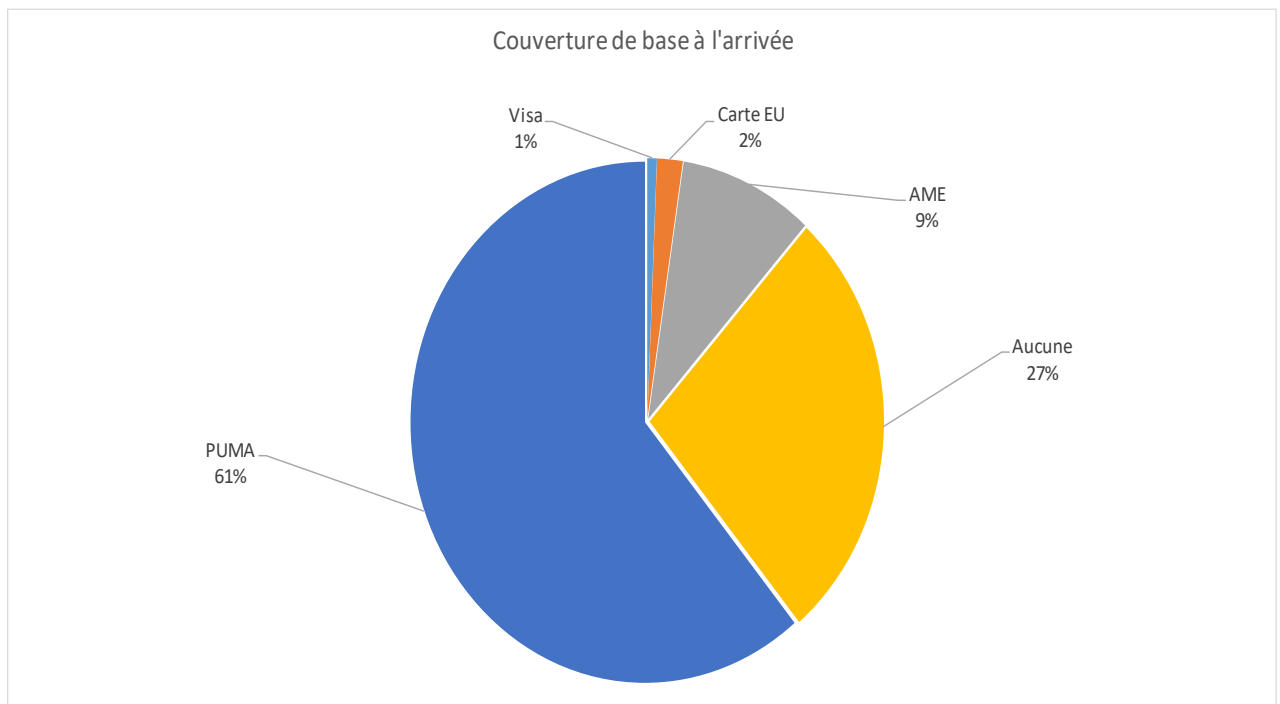
En 2021, 41% des personnes accueillies à la PASS ont un logement stable. 32% sont hébergés chez un tiers. Ce mode d'hébergement est souvent problématique. En effet il s'avère qu'un bon nombre de ces hébergements ne sont pas adaptés. Les situations sont souvent précaires et très instable. Les personnes n'ayant pas d'autres solutions sont parfois « dépendantes » des hébergeants. L'équipe de la PASS est vigilant quant aux conditions de vie de ce public souvent fragile.

Les personnes résidents au sein d'un foyer d'hébergement concernent 16% du public. Il s'agit principalement des personnes vivant au CHRS de l'armée du salut de Louviers, les structures d'accompagnement pour demandeurs d'asile (France terre d'asile, SAMIH, LAMI, ADOMA) ayant des personnes hébergées sur Louviers Val de Reuil et le Foyer Jeunes Travailleurs de Louviers.

8 % du public est sans hébergement. Ce public est par la suite accompagné ou orienté afin de les aider à accéder vers les dispositifs existants. Cependant il est important de noter que certaines personnes SDF expliquent ne pas vouloir modifier ce mode de vie et qu'il peut s'agir pour certains « d'un choix ».

1.3 Situation au regard de la couverture sociale à l'arrivée

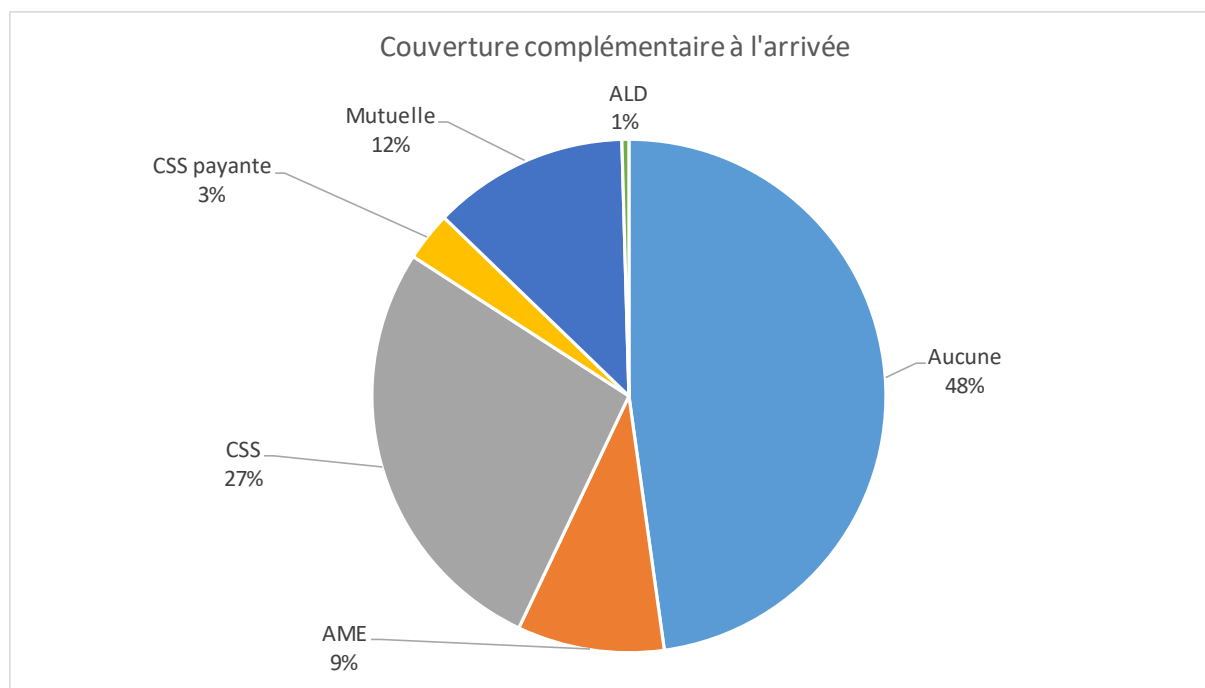
1.3.1 Couverture de base



En 2021, 61 % du public venant à la PASS avait une affiliation à l'assurance maladie PUMA (protection universelle maladie).

27% des personnes n'avaient en revanche aucune couverture maladie donc aucune prise en charge.

1.3.2 Couverture complémentaire



En 2021, 48 % du public venant à la PASS n'avait aucune complémentaire santé. Le fait de n'avoir aucun droit santé ou un droit dit incomplet est à l'origine d'une rupture de soins ; Les personnes ne pouvant financer les consultations médicales.

2. PRISE EN CHARGE AU SEIN DE LA PASS

2.1.L'activité et rôle de l'agent d'accueil

Agent Accueil	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de passages	5363	4609	4659
File Active	422	362	454

Nous constatons cette année une stabilité des passages par rapport à l'année précédente. La file active est en augmentation ainsi que le nombre de nouvelles personnes.

En 2021, la PASS est restée ouverte et a maintenu son activité, mais les personnes ont limité leurs déplacements afin de respecter les consignes sanitaires pour se protéger. De plus avec la réouverture des frontières, nous avons constaté une augmentation du nombre de nouvelles personnes venant de l'étranger.

2.1.1. Accueil

Accueil		Année 2019	Année 2020	Année 2021
Espace hygiène	douche	1018	816	451
	laverie	336	395	420
Espace accueil	café	2985	1530	1044

La Mission essentielle de l'agent d'accueil est de créer un lien avec les usagers afin de proposer et d'orienter vers les professionnels de la structure.

Espace café

Cette année encore l'équipe a dû réorganiser l'espace café. En effet la pandémie de la COVID 19, nous a amené à repenser cet espace. Les fauteuils ont été espacés et l'agent d'accueil a été amené à préparer le café de façon individuelle. Il est demandé aux personnes de boire le café à l'extérieur de la PASS si le temps le permet. Il semble important de maintenir l'accès à « l'espace » café, auprès des personnes précaires même si cet accès a été limité.

Un grand nombre de dépannage alimentaire a été réalisé pour cette année 2021 les usagers ont pu repartir avec des biscottes, compotes, soupes, café et gâteaux.

Espace hygiène

L'accès à la douche est en nette diminution cela est peut-être dû à la solidarité des habitants de Louviers face à cette crise sanitaire ou à la peur de transmission de la covid 19 L'agent d'accueil a eu une vigilance particulière pour assurer la désinfection après chaque passage.

Cette année plusieurs dépannages vestimentaires ont été réalisés.

Pour la laverie

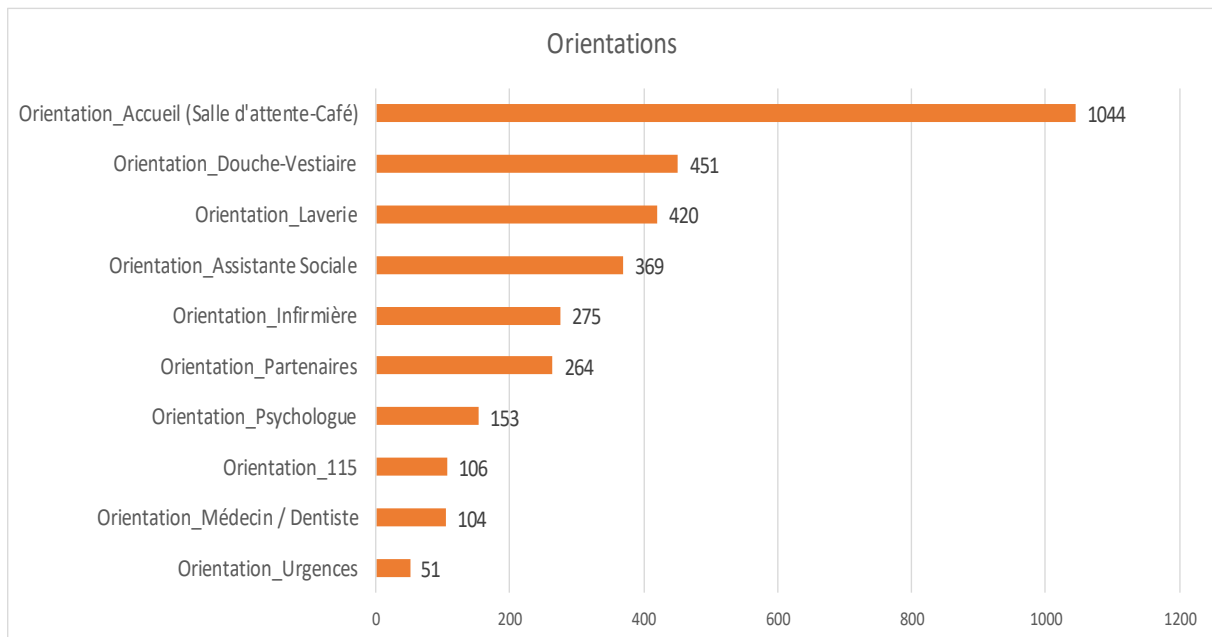
L'accès à la laverie est en augmentation, cette année les usagers ont bien respecté leurs rendez-vous. Il est à noter que la PASS est la seule structure sur Louviers à proposer un espace hygiène (douche et laverie).

Ces espaces permettent également d'être une certaine porte d'entrée, en effet les personnes SDF priorisent l'accès aux besoins dit « primaires » avant l'accès aux soins.

Nous constatons qu'il arrive souvent qu'une personne vienne dans un premier temps uniquement pour la douche ou la laverie et qui part la suite, par des échanges informels à l'accueil souhaitent rencontrer le médecin ou un autre professionnel de la structure.

Ceci nécessite souvent du temps avec un travail de premier contact et de mise en confiance effectué par l'agent d'accueil.

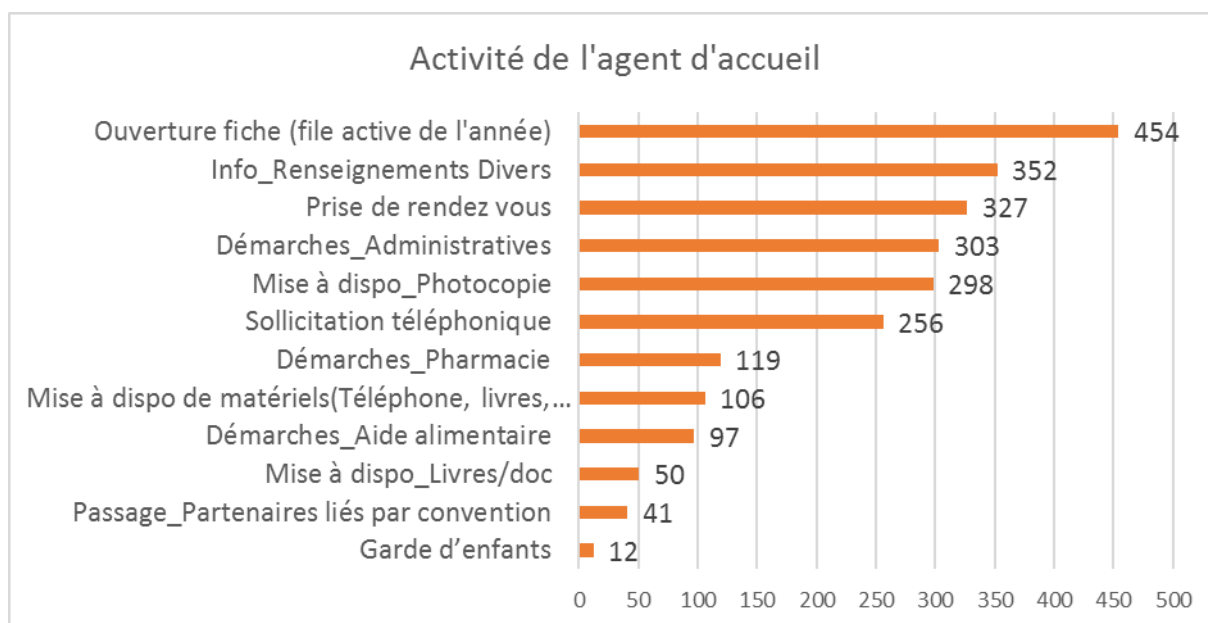
2.1.2. Ecoute et Orientation



Pendant plusieurs mois et surtout cet été la ville de Louviers a été alertée et a reçu de nombreux mails des habitants de Louviers concernant des personnes qui s'adonneraient aux boissons alcoolisées sur la voie publique et qui importuneraient et agresseraient très souvent les personnes au centre-ville.

Ce constat a également été fait à la Pass surtout pendant la période estivale de ce fait il a été parfois nécessaire d'avoir recours à l'agent de sécurité.

2.1.3. Activités administratives



Une nouvelle fiche patient est créée en début d'année. Elle permet un premier contact ou d'actualiser les informations pour les patients déjà connus.

Année	2019	2020	2021
Administration / Courriers	409	368	305
Gestion / Commande matériel	91	70	83

2.2. L'activité de l'assistante sociale

2.2.1. Missions et activité de l'assistante sociale

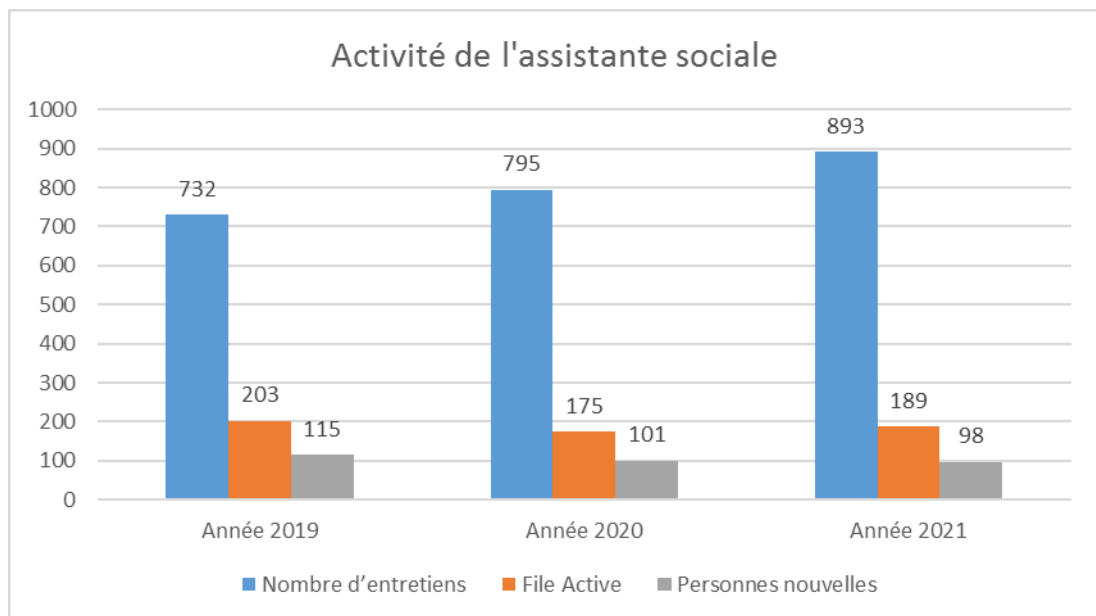
L'assistante sociale de la PASS accompagne les usagers vers l'accès aux soins et aux droits. Elle évalue la situation sociale, recherche et met en place les dispositifs existants adaptés à la situation. Elle a aussi un rôle dans l'orientation des usagers vers les structures médico-sociales, d'où l'importance d'une bonne connaissance du réseau local.

Les missions de l'assistante sociale :

- Ecoute, conseil et soutien
- Orientation

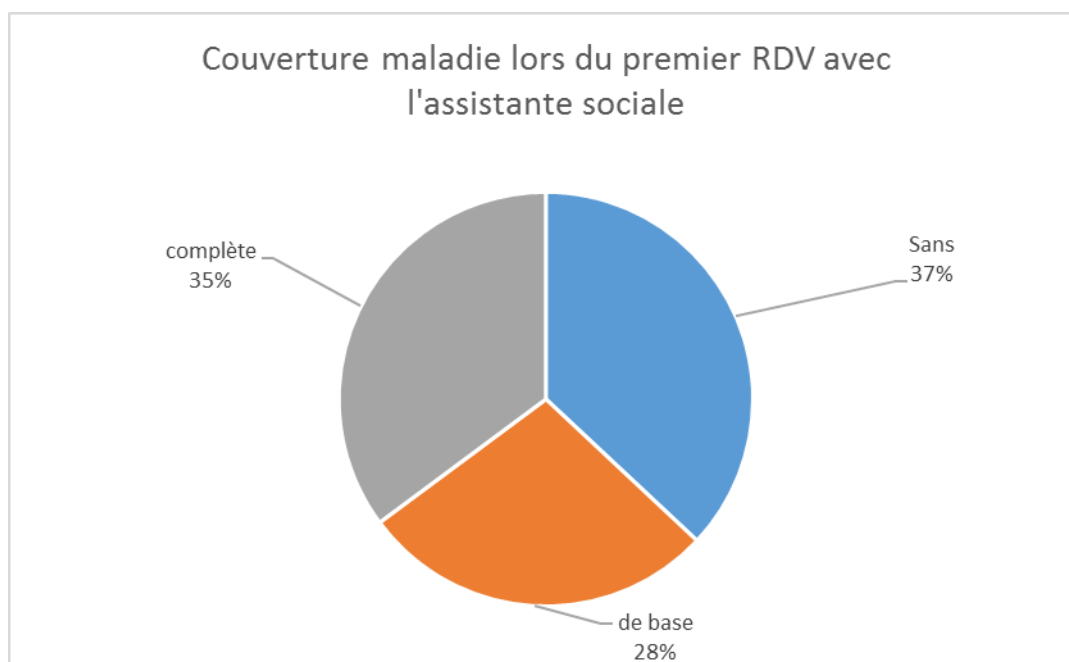
- Aide dans l'ouverture, le maintien ou l'information sur les droits administratifs liés à la santé et général,
- Coordination avec les équipes hospitalières et les partenaires extérieurs
- Coordination avec l'équipe de la PASS

Assistante sociale	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre d'entretiens	732	795	893
File Active	203	175	189
Personnes nouvelles	115	101	98



En 2021, 893 entretiens sociaux ont été menés pour 189 personnes accueillies par l'assistante sociale. Entre 2020 et 2021 l'assistante sociale a effectué 98 entretiens supplémentaires.

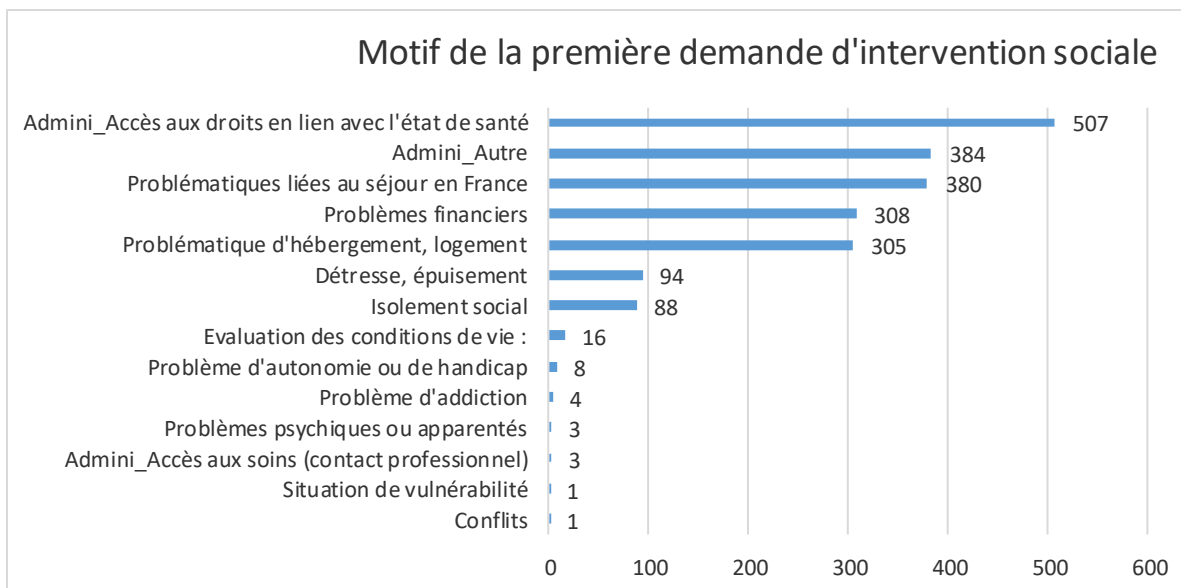
2.2.2. Motifs de sollicitation de l'assistante sociale



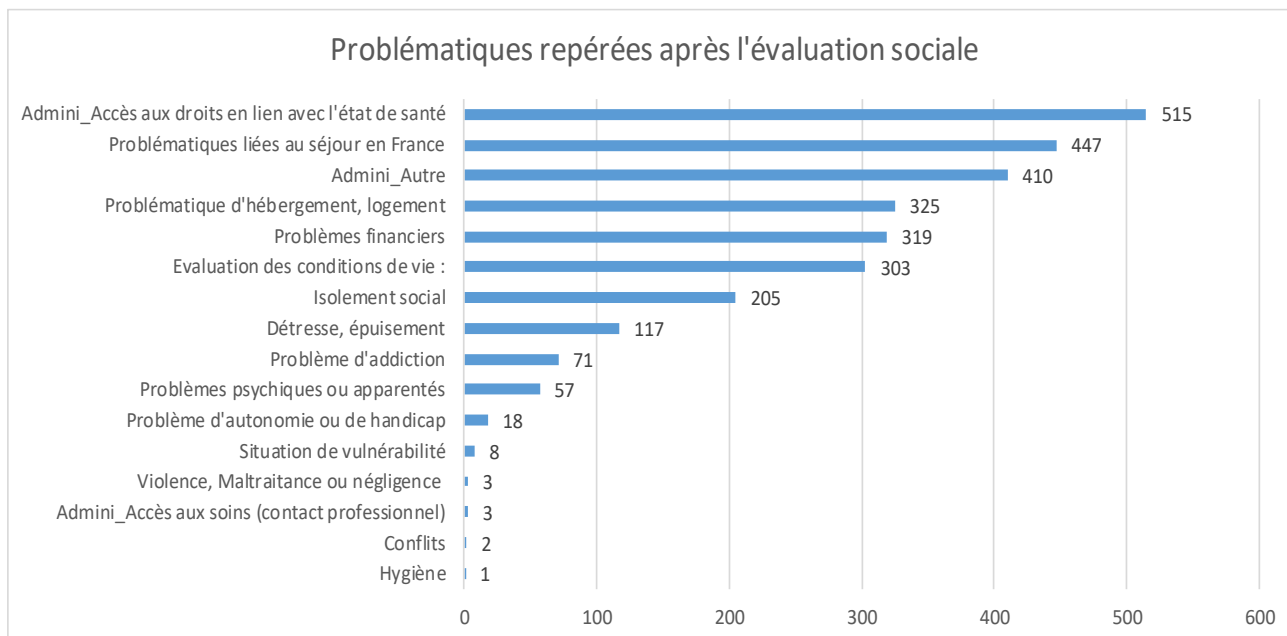
Les usagers de la PASS sont en rupture avec le parcours de soins. Pour beaucoup cela s'explique tout d'abord par une rupture des droits au niveau de la couverture sociale. En 2021, 37% des usagers qui rencontraient l'assistante sociale, n'avaient aucune couverture sociale et 28% étaient sans complémentaires santé.

On constate cependant que 35% des personnes ayant rencontrées l'assistante sociale avaient une couverture sociale complète. En effet il a été constaté qu'un grand nombre de personnes rencontrait l'assistante sociale pour un renouvellement des droits afin d'éviter une rupture.

De plus même si les démarches d'ouverture de droits concernant la couverture maladie est une des missions principales de l'assistante sociale, il est important de noter que les situations rencontrées ont souvent des problématiques diverses et associées. L'assistante sociale doit donc prendre en compte la situation dans sa globalité.



En 2021, on retrouve les 5 motifs de demande d'intervention sociale, identiques aux années précédentes à savoir : l'accès aux droits en lien avec l'état de santé, les démarches administratives diverses, les problématiques liées au séjour en France, les problèmes financiers et les problématiques en lien avec l'hébergement.



Les problématiques repérées :

- Démarches administratives en lien avec l'état de santé

Une grande partie des interventions de l'assistante sociale concerne les demandes d'ouverture de droit santé : Aide Médicale d'Etat, PUMA, Complémentaire Santé Solidaire.

L'assistante sociale doit dans un premier temps évaluer en fonction des situations quel dispositif est le plus adapté et instruit le dossier avec la personne. Il est important de noter que l'instruction de ces dossiers peut prendre du temps et concerne bien souvent plusieurs entretiens.

Les personnes en situation irrégulière peuvent ouvrir droit à l'Aide Médicale d'Etat. Cependant pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire d'en faire la demande et de justifier de 3 mois de présence en France. Beaucoup de personnes ne connaissent pas ce dispositif et restent plusieurs années sans en faire la demande. De plus, il est parfois difficile de justifier des 3 mois de présence, ce qui peut décaler de plusieurs mois la demande d'ouverture de droit.

L'assistante sociale accompagne également les usagers dans les démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées.

- Problématiques en lien avec le séjour en France :

Face à un public originaire de pays étrangers, l'assistante sociale doit répondre à plusieurs problématiques où se mêlent statut juridique, précarité économique et difficultés d'insertion.

Les législations française et européenne réglementent le droit de séjourner sur le territoire. De plus la constitution prévoit l'égalité de traitement entre étrangers et français dans le domaine de la protection sociale et en matière d'aide et d'action sociale. Cependant en réalité plusieurs facteurs accentuent l'existence d'une grande précarité pour un grand nombre de personnes d'origine étrangère : L'irrégularité au séjour, la complexité des démarches, les contradictions légales, les discriminations, les difficultés d'hébergement, le manque de ressource, ...

Un grand nombre de personnes rencontrées à la PASS souhaitant s'installer durablement en France méconnaît les conditions nécessaires et la complexité des démarches. Les personnes verbalisent un épuisement et une grande fatigue face aux démarches en lien avec la régularisation et l'insécurité de leurs situations (impossibilité de travailler, peur des contrôles par les forces de l'ordre, pas de revenus, pas de logement stable). Beaucoup de personnes restent en situation irrégulière pendant plusieurs années.

- Les démarches administratives

Les personnes rencontrent des difficultés multiples qui nécessitent au cours de l'accompagnement social, la réalisation de diverses démarches administratives.

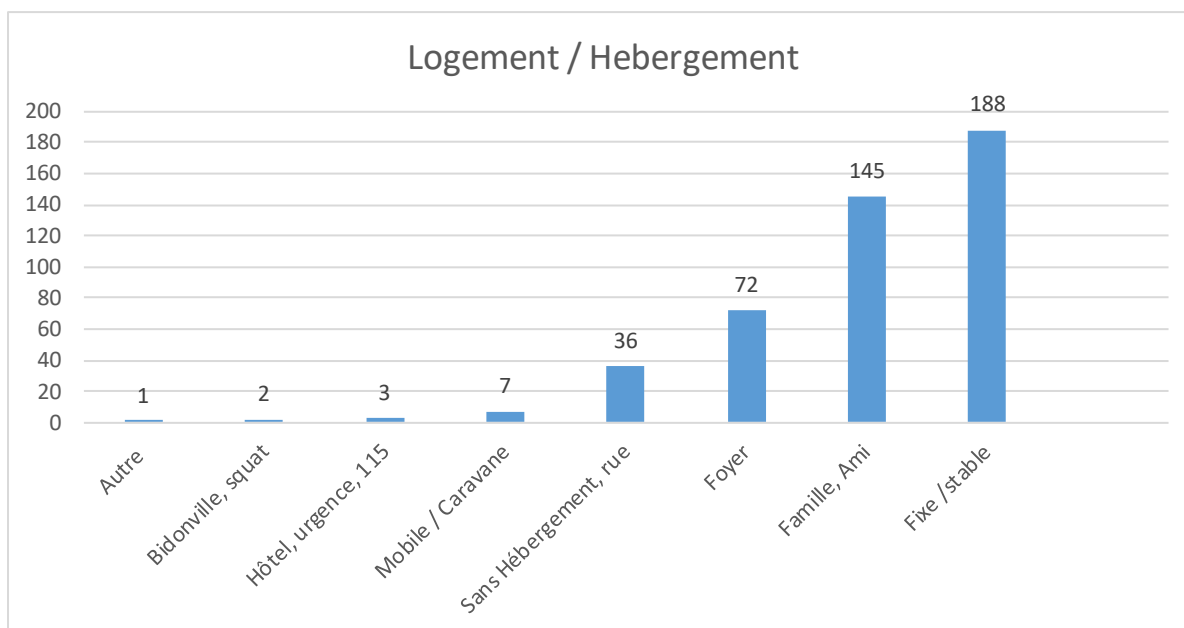
Ces démarches sont nécessaires pour permettre de rétablir la situation administrative souvent complexe des personnes. Il peut s'agir de demande de logement, ouvertures et envois de courriers, dossiers auprès de la CAF, ...

Ces démarches sont de plus en plus dématérialisées, ce qui peut être un frein pour les personnes ne maîtrisant pas l'informatique et/ou qui n'ont pas d'accès au numérique.

- Logement / hébergement

En 2021, 145 personnes suivies à la PASS étaient hébergées chez un tiers et 72 personnes résidaient au sein d'un foyer.

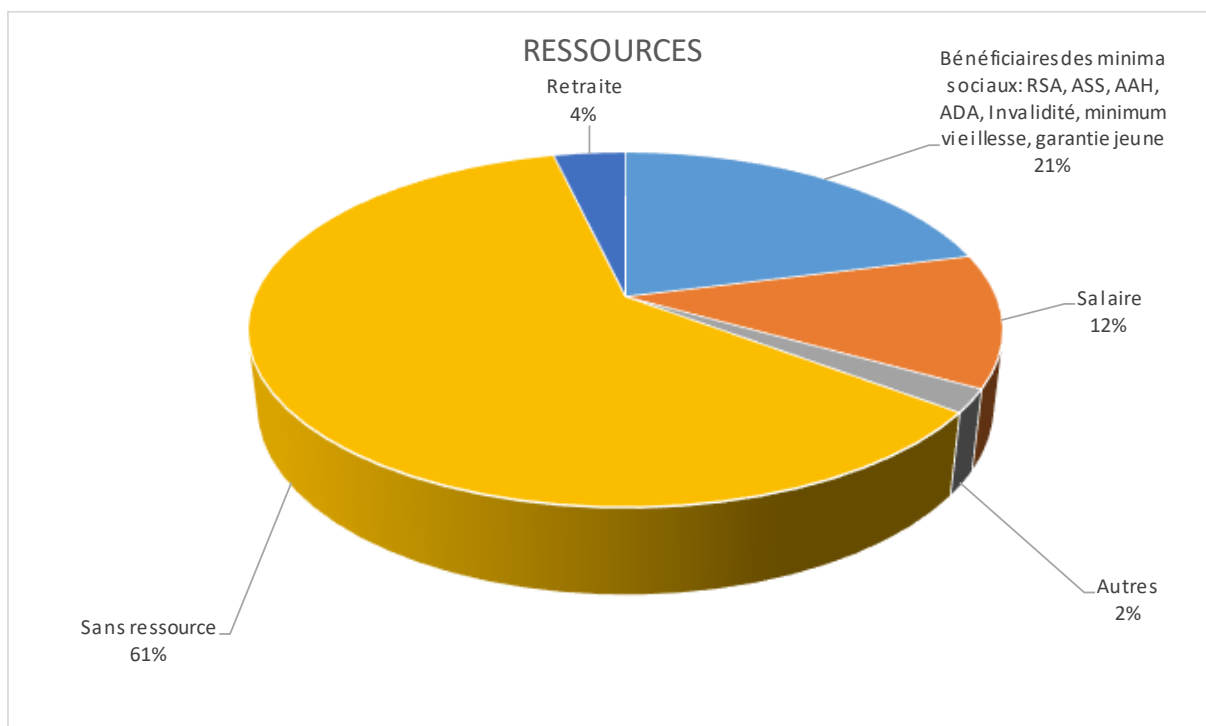
36 personnes se sont retrouvées sans solution d'hébergement.



Les personnes en situation irrégulière sont principalement hébergées chez des tiers, ce qui rend les conditions de vie instables et souvent inadaptées. La problématique de l'hébergement et du logement est souvent une grande source d'angoisse.

En situation irrégulière il n'est pas possible d'accéder aux dispositifs de logement et d'hébergement stable. Les personnes ne peuvent que passer par le 115.

- Problèmes financiers



61% des personnes rencontrées par l'assistante sociale, n'ont aucune ressource. Ces personnes sont donc en difficultés pour subvenir à leurs besoins au quotidien. Ils ne peuvent pas avoir de logements autonomes et sont souvent dépendant d'un tiers.

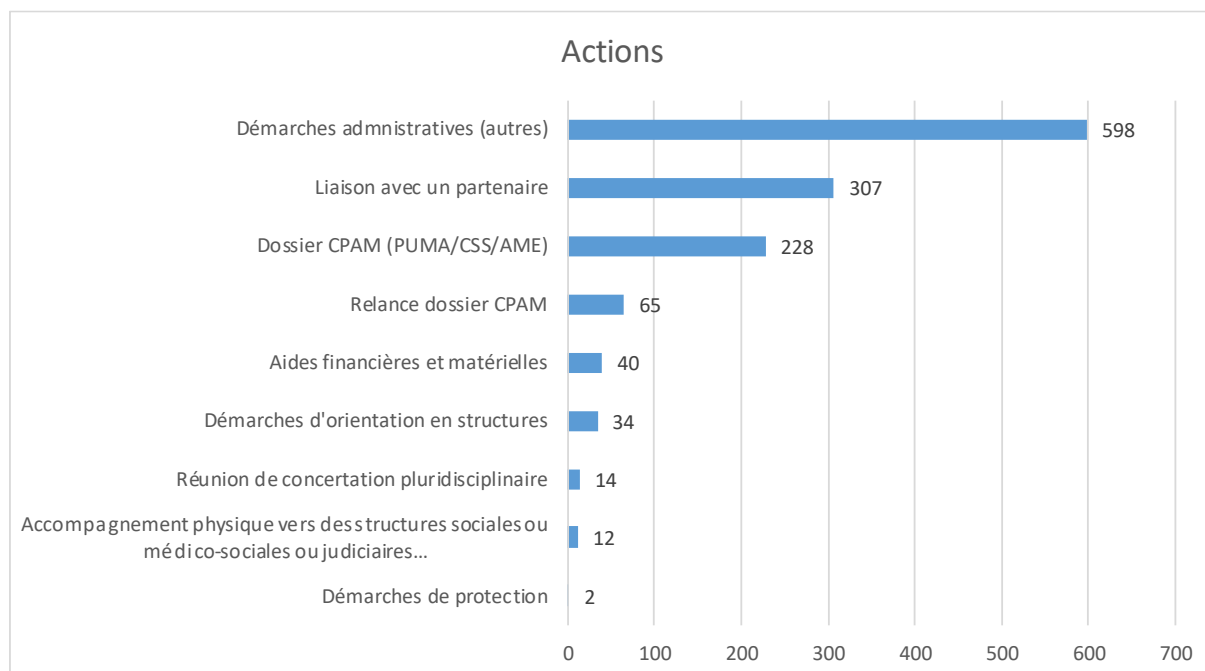
21% sont bénéficiaires des minimas sociaux ;

Les salaires correspondent souvent à un travail à temps partiels ou à des missions intérim.

- L'isolement

Un grand nombre de personnes suivies à la PASS sont des personnes seules. Il émerge clairement un problème d'isolement et toutes les conséquences qu'il sous-tend : exclusion, problème d'estime de soi, addictions, ...

2.2.3. Modes d'actions



En 2021, la prévalence des actions menées par l'assistante sociale concerne les démarches administratives.

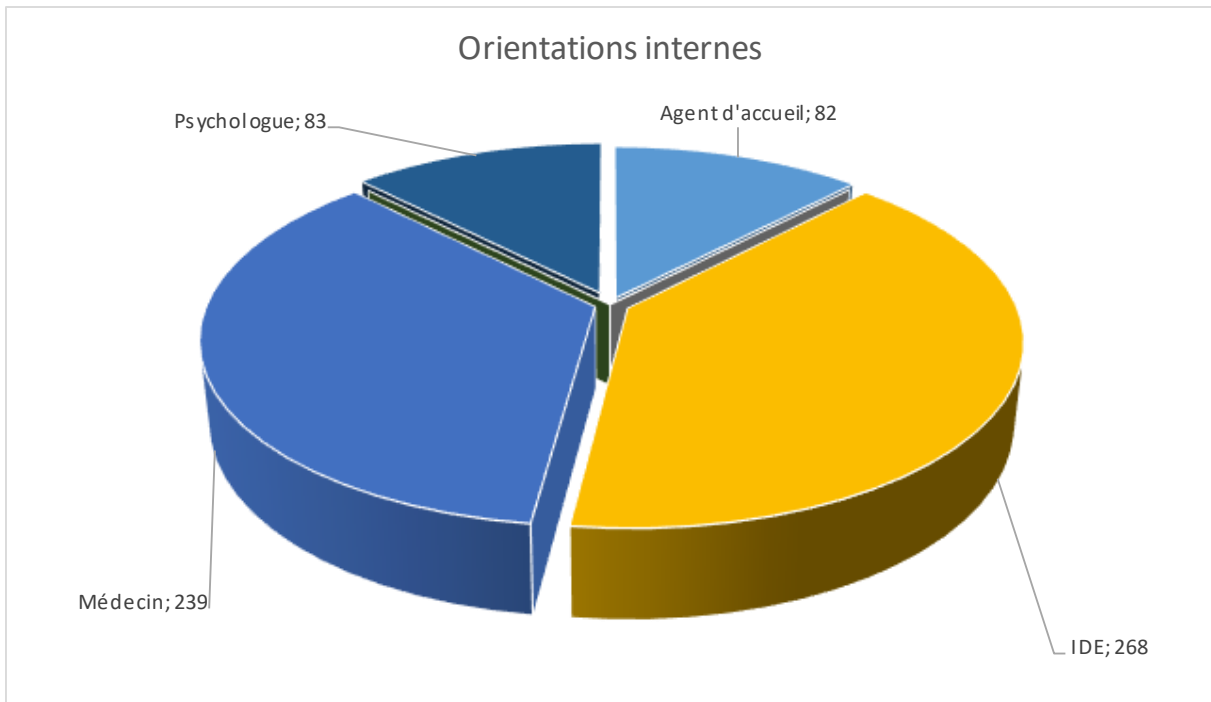
Les démarches en lien avec la couverture sociale représentent 293 rendez-vous.

Les liaisons avec les partenaires sociaux et médico-sociaux représentent une part importante du temps de l'assistante sociale.

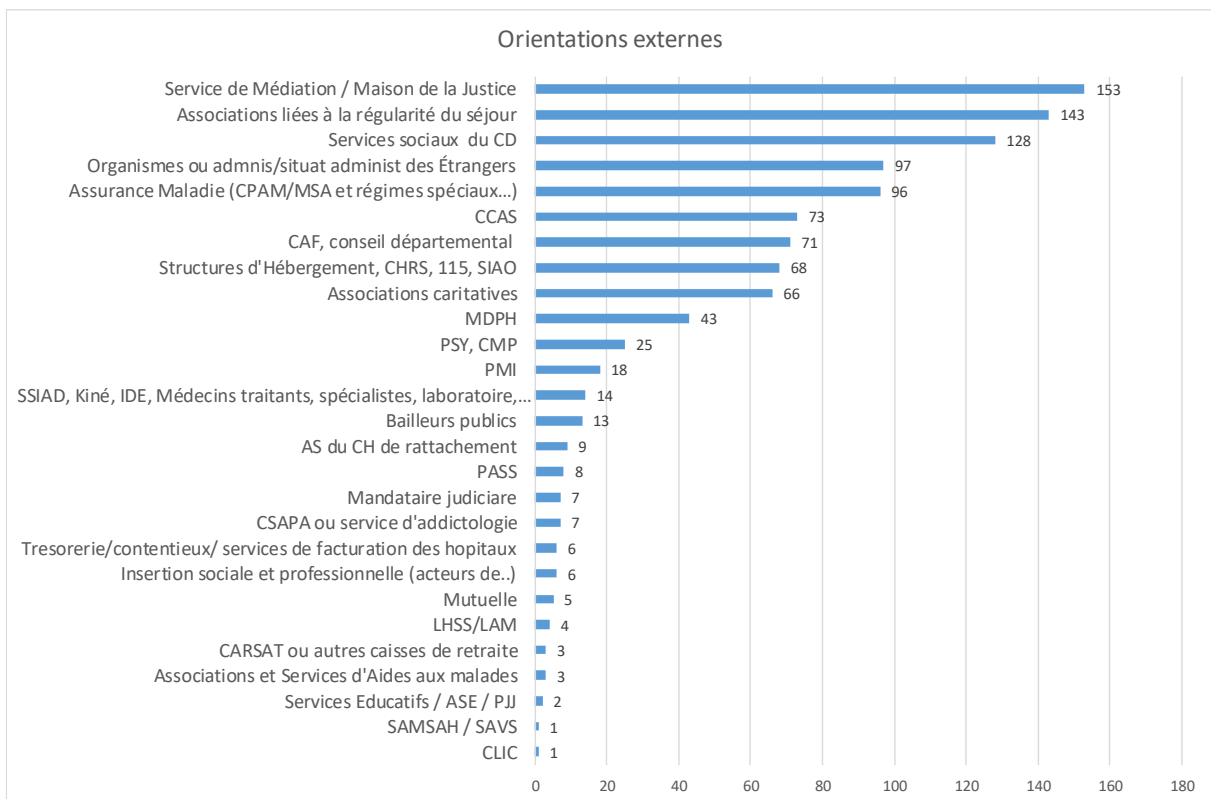
2.2.4. L'orientation

- **Orientation internes**

L'accompagnement au sein de la PASS repose sur la prise en charge globale de la personne, ce qui implique un travail d'équipe pluridisciplinaire et qui fait l'objet de nombreux échanges entre l'ensemble des professionnels



- Orientations externes**



Cette année encore, un travail en lien avec la maison de la justice et les associations liées à la régularité du séjour est important. En effet une grande partie du public est en situation irrégulière ou dans les démarches de régularisation. L'assistante sociale oriente les personnes vers des associations spécialisées afin de pouvoir être renseignées au vu de la complexité et des changements réguliers de législation. Les personnes sont également amenées à se rapprocher de la préfecture, de l'OFII ou des Plateformes de demandeurs d'asile.

Un travail de relais et d'orientation est nécessaire avec la CPAM. Lorsqu'un dossier est sans réponse un certain temps, il est parfois demandé aux personnes de se rendre à l'agence de la ville afin de s'informer sur l'avancée du dossier (courriers perdus, pièces complémentaires manquantes, ...).

Afin de répondre aux demandes d'aide alimentaire et vestimentaire les personnes sont orientées via un courrier de l'assistante sociale vers les associations caritatives (restaurants du cœur, secours catholique, secours populaires) ;

Les personnes peuvent aussi être orientées vers les CCAS (pour les personnes seules) et vers les CMS (pour les familles) afin de permettre un accompagnement global sur du plus long terme.

Le travail de passage de relais peut parfois prendre du temps. Les personnes ayant accordé leur confiance à l'équipe de la PASS peuvent avoir des difficultés à accepter de se tourner vers une autre structure.

L'activité de soins

2.2.5. Activité de l'IDE

↳ Evolution d'activité

Infirmière	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de consultations infirmières	1135	937	1122
File Active	181	131	180
Personnes nouvelles	148	101	122

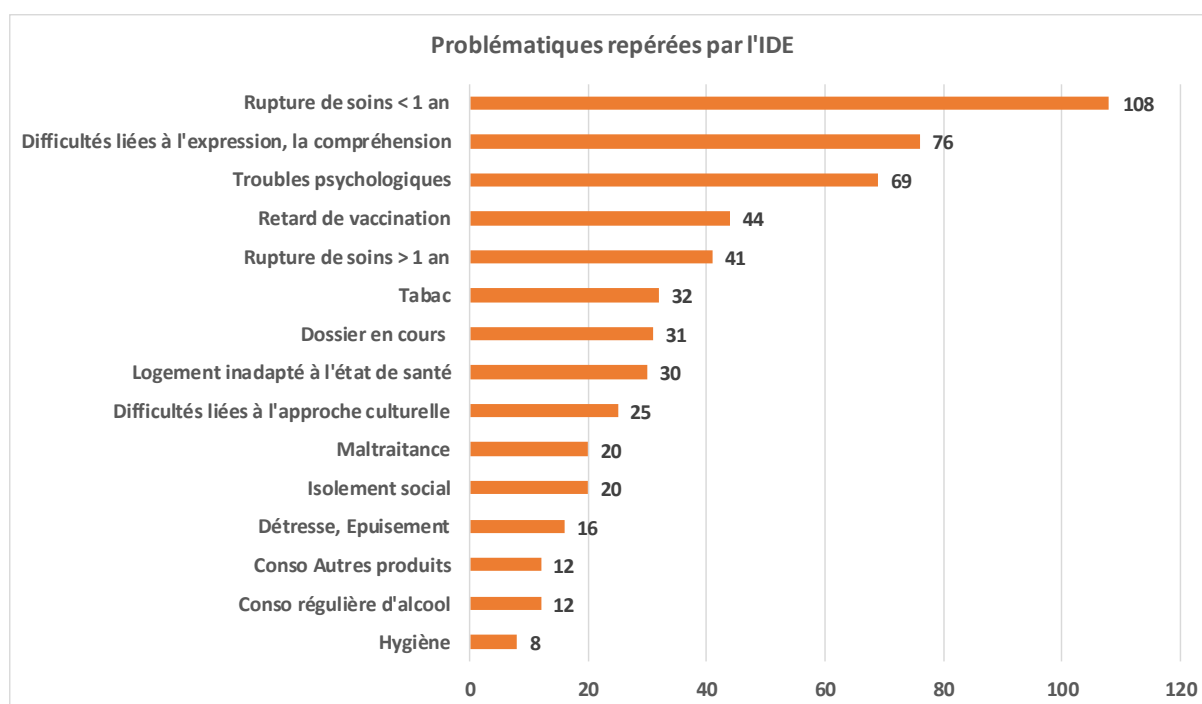
Après une diminution en 2020 due à la crise sanitaire, le nombre de consultations infirmières est revenu au niveau de 2019, soit 1122, réparties en 244 entretiens infirmiers, 523 soins infirmiers et 355 consultations en binôme avec le médecin.

On note un nombre important de rendez-vous non honorés (80 en 2021) qui nécessite des relances téléphoniques de la part de l'infirmière, pour ne pas perdre de vue les patients et maintenir le lien.

Le nombre de femmes enceintes suivies diminue au fil des années (20 en 2019, 16 en 2020 et 12 en 2021). Elles sont orientées au Centre de Périnatalité de Proximité (CPP) de l'hôpital de Louviers, et continuent de voir l'infirmière de la PASS pour les bilans sanguins mensuels. Il est parfois nécessaire d'avoir une prise en charge conjointe du CPP, de la PMI et de la PASS, en raison de la complexité de leurs situations familiales, sociales et psychologiques.

Dans le cadre du « aller vers », une permanence infirmière a été mise en place à Pont de l'Arche, à la Maison France Service du Tremplin, en mai 2021, à raison d'une après-midi tous les 15 jours. Une opération de visites des partenaires locaux (Conseil départemental, mairie, foyer logement « les pins », banque alimentaire) a été faite par l'infirmière et la psychologue en mai, pour se faire connaître. L'infirmière s'est donc absentée de la PASS plusieurs demi-journées pour assurer cette permanence. Malgré cela, entre mai et décembre, elle n'a vu qu'une seule personne.

- Profil des patients



Une fiche profil est réalisée lors du premier entretien, pour évaluer les problématiques de la personne à l'arrivée à la PASS.

72% des patients ont une rupture de soins < 1 an, et 28% > 1 an

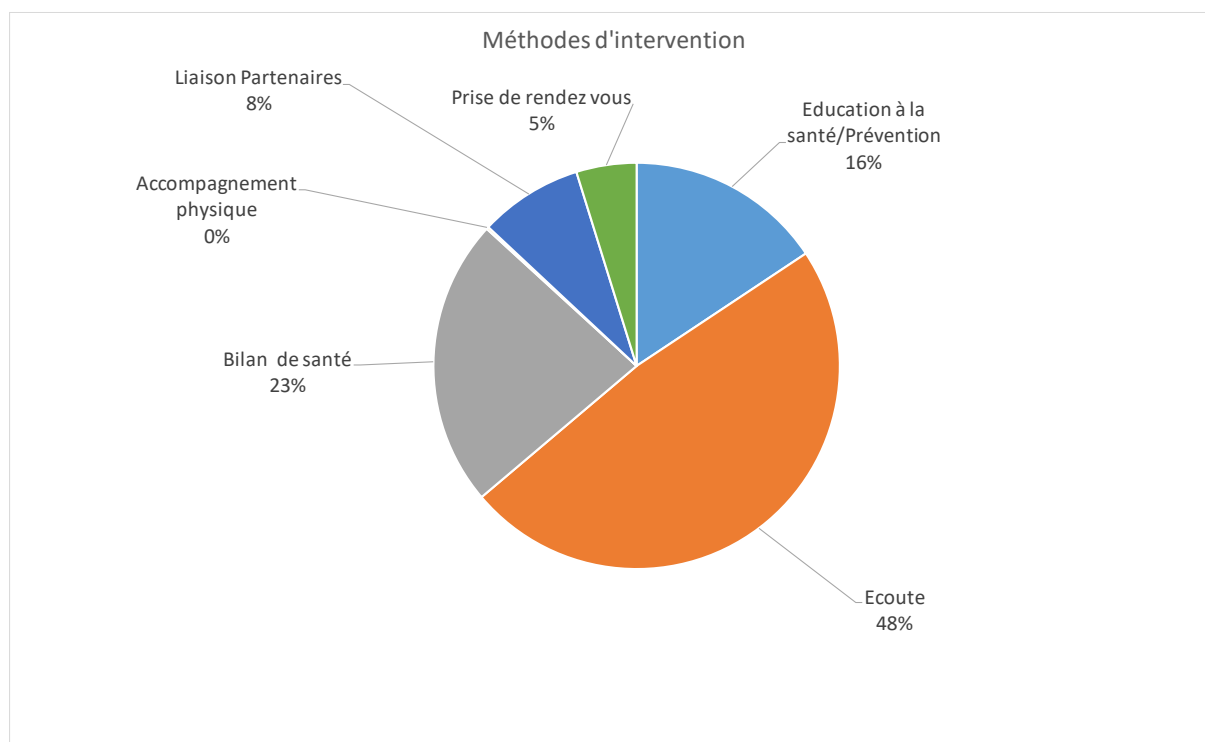
Les difficultés liées à l'expression et la compréhension restent une problématique majeure. Nous avons la possibilité de recourir à des interprètes de l'association FIA pour les rendez-vous programmés. Cela facilite beaucoup la prise en charge des migrants et améliore la qualité des échanges et la compréhension mutuelle. Pour les rendez-vous non programmés, la traduction se fait à l'aide d'un tiers quand c'est possible, ou à l'aide de logiciel de traduction, ou en anglais.

Les troubles psychologiques occupent toujours une part importante des problématiques (46%). Les parcours de vie difficiles des patients, auxquels s'ajoute le stress de la crise sanitaire, peuvent expliquer ce taux.

La consommation de tabac est présente chez 21% des personnes.

Le retard de vaccination est souvent recensé, notamment chez les patients migrants. Ils sont orientés vers le Centre de vaccination d'Evreux qui assure une permanence mobile à Louviers le deuxième lundi de chaque mois

↳ Missions de l'IDE



L'infirmière a pour missions d'écouter, d'évaluer les problématiques de santé, et d'orienter les personnes accueillies. Elle évalue la demande de soin et le degré d'urgence. Elle accompagne les patients dans leur parcours de soins, et veille en priorité à établir une relation de confiance.

Dans le cadre de sa mission d'éducation à la santé, l'infirmière a mis en place des ateliers sur l'équilibre alimentaire, de façon individuelle ou par groupe de 2 personnes. 26 ateliers ont eu lieu, pour une file active de 12 personnes. La première séance consiste en un exercice ludique où les patients doivent classer des images d'aliments dans les bonnes catégories (protéines, féculents, fruits et légumes, ...). C'est un prérequis indispensable à la compréhension de l'équilibre alimentaire, et à l'élaboration de repas équilibrés. Les séances suivantes permettent un suivi régulier pour soutenir les personnes dans leur désir de changement. En complément de ces ateliers, nous avons organisé deux séances de petits déjeuners, suivis d'une marche d'environ une heure, avec des groupes de personnes isolées, afin de promouvoir l'activité physique et de permettre le lien social. Tout cela

participe à la réduction des risques des maladies cardio-vasculaires, du diabète, et de l'obésité et permet de rompre l'isolement.

En collaboration avec l'infirmière du Cegidd de Louviers, deux interventions de sensibilisation au dépistage des IST (infections sexuellement transmises) ont eu lieu à l'EPIDE de Val de Reuil, pendant les deux semaines régionales de dépistage, les 2 juin et 24 novembre 2021.

Les liens avec les partenaires du secteur sont toujours importants et nécessaires pour assurer une prise en charge globale des patients. Depuis 2020, l'infirmière participe aux réunions pour la création du Conseil local de santé mentale de Louviers, qui a vu le jour en 2021, et prend part à l'atelier sur la prévention et la promotion des compétences psychosociales.

- Organisation des consultations

L'infirmière organise et assiste aux consultations :

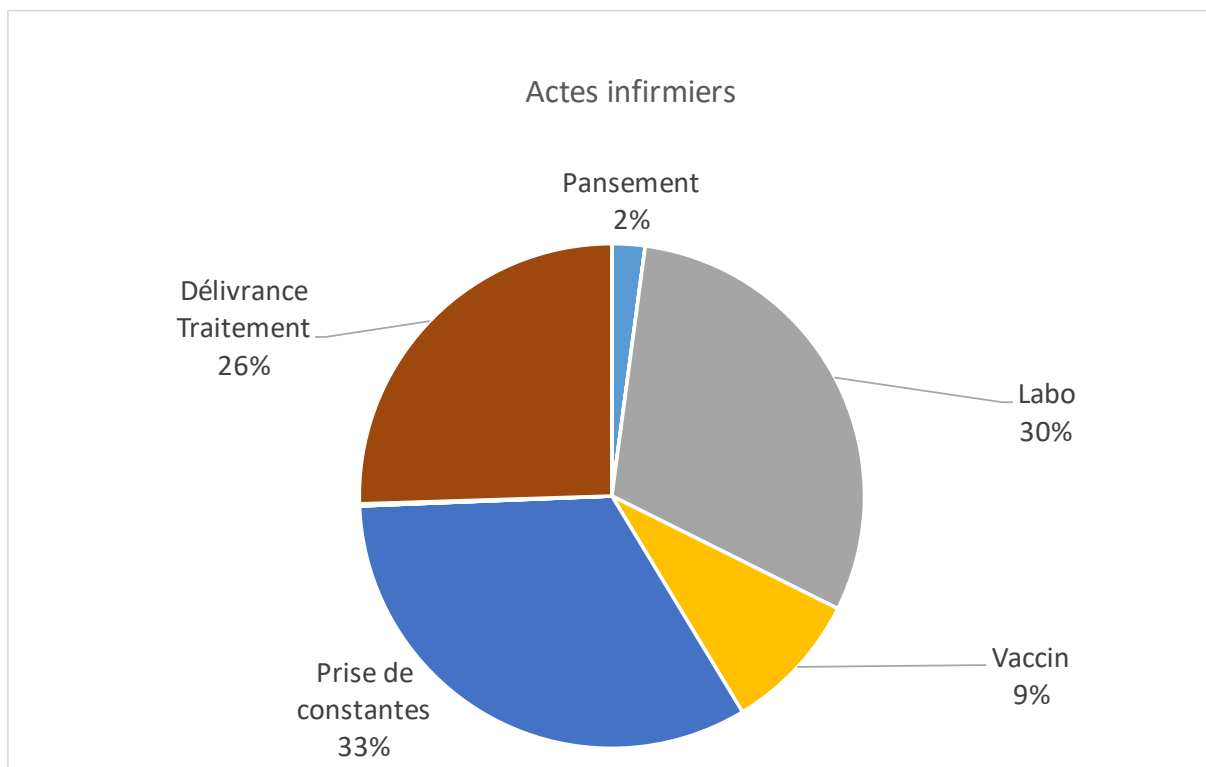
- De médecine générale du Dr DE SAINT AUBIN le lundi matin et du Dr THUREAU un vendredi sur deux depuis le mois de mars
- De pédiatrie du Dr ABDALLAH une fois par mois
- De gastro entérologie (hépatologie) du Dr BRUNG LEFEBVRE tous les trimestres, depuis octobre la consultation se fait à distance en téléconsultation
- De rhumatologie du Dr GAUTHIER PRIEUR tous les trimestres

Les consultations se déroulent en binôme médecin/infirmière.

A la suite de la consultation, l'infirmière met en place les soins prescrits, délivre les traitements, fait les prélèvements, les pansements, prend les rendez-vous d'examens complémentaires, de consultations spécialisées...

Pour le suivi des patients porteurs d'une hépatite B chronique, elle s'assure de la réalisation des bilans biologiques trimestriels et d'une échographie abdominale annuelle. Cela nécessite souvent la relance des patients, qui ont du mal à s'inscrire dans un suivi à long terme.

- Actes infirmiers



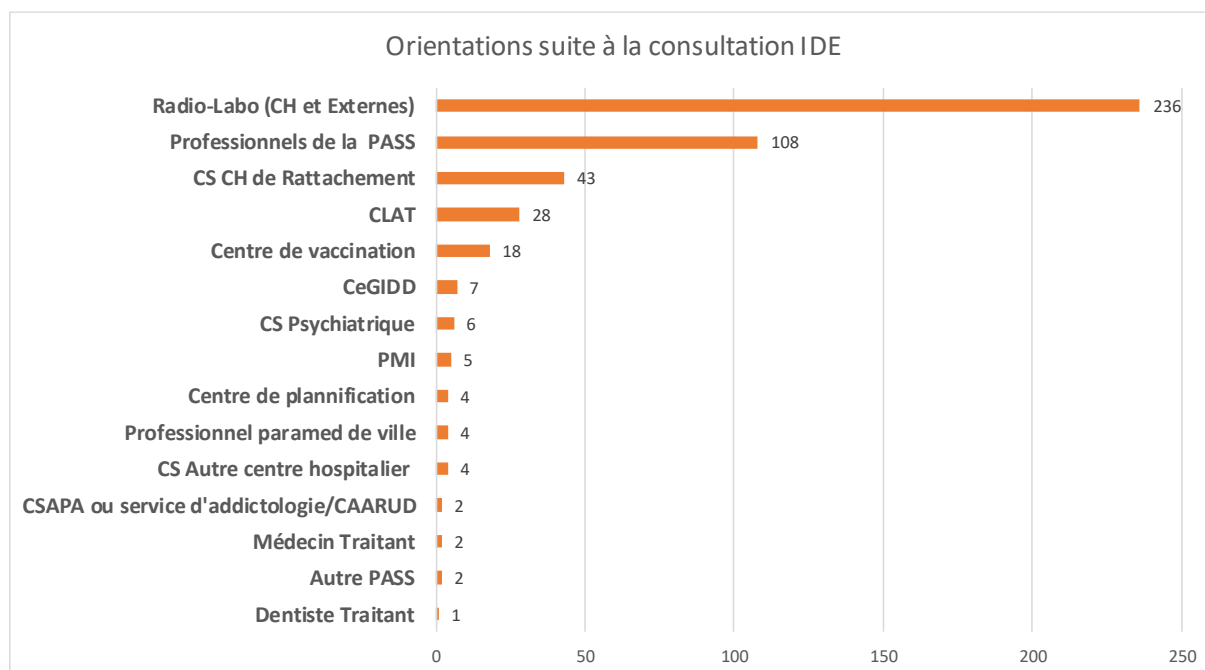
Le nombre de prélèvements est en augmentation tous les ans. Un bilan sanguin est proposé à tous les nouveaux patients, auxquels s'ajoutent les bilans de suivis de grossesse, des hépatites B chroniques, ainsi que ceux prescrits par des médecins de ville, ou les médecins hospitaliers. Les prélèvements sont déposés aux urgences et sont acheminés par les ambulanciers au laboratoire situé sur le site de Saint Aubin lès Elbeuf.

La délivrance des traitements est une part importante des actes. Elle doit être adaptée à la situation du patient. Ainsi ils peuvent être donnés de façon journalière, hebdomadaire ou mensuelle. L'infirmière s'assure toujours de la bonne compréhension du traitement.

Cette année, des tests antigéniques covid ont été réalisés par l'infirmière à la PASS. Cela a facilité le diagnostic de covid pour les patients suivis dans notre structure.

Nous avons organisé une vaccination COVID à la PASS, le 23 juin pour la première dose et le 04 aout pour la deuxième dose. Trente patients ont pu bénéficier de cette vaccination et obtenir ainsi leur Pass sanitaire. La séance pour les doses de rappel sera effectuée en janvier 2022.

↳ Orientation du patient par l'IDE



En autonomie, l'infirmière oriente vers les professionnels de la PASS : vers le médecin pour les consultations, vers l'assistante sociale pour l'étude des droits et vers la psychologue si besoin.

En présence du médecin, l'orientation se fait vers le centre hospitalier de rattachement pour les consultations spécialisées, la radiologie, le CPP, le CSAPA, en privilégiant le site de Louviers. Certaines consultations spécialisées (cardiologie, dermatologie) et certains examens (scanner, IRM, EMG,...) ne se pratiquent que sur le site de Saint Aubin lès Elbeuf. Cela peut poser des problèmes de transport, car la majorité des patients de la PASS n'a pas de moyen de locomotion. Malgré l'existence d'une ligne desservant les deux sites du CHIELVR (uniquement l'après-midi) l'éloignement peut être un frein à la prise en charge.

Les patients venant de zones à risques sont adressés au CLAT pour le dépistage de la tuberculose. La liste des personnes est envoyée par l'infirmière au CLAT de Rouen, qui a assuré sept vacations au sein de la PASS de Louviers.

2.2.6. Activité médicale

↳ Activité médicale en chiffres

Médecin	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre de vacations	88	74	82
Nombre de consultations	478	314	492
File Active	200	140	171
Personnes nouvelles	154	101	124

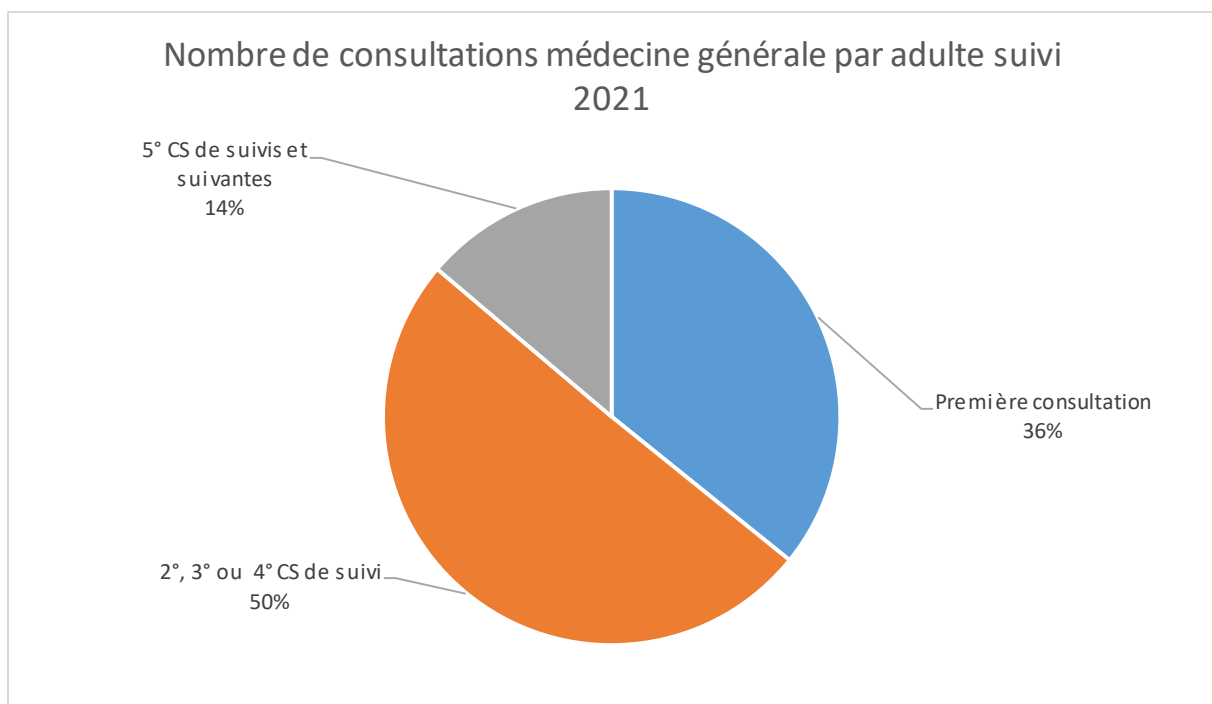
	Année 2021
Consultations non honorées	101
Consultations sans rendez-vous	17
Consultations programmées	475

En 2021, on note une augmentation du nombre de vacations médicales et de fait du nombre de consultations. Nous avons pu remettre en place une consultation supplémentaire de médecine générale un vendredi matin tous les 15 jours à partir de mars 2021. Cela a pu être possible avec la venue du Dr Sophie Thureau médecin généraliste et légiste au sein de l'équipe EMHAVI.

On comptabilise en 2021, 492 consultations pour une file active de 171 personnes dont 124 nouvelles personnes. Le pourcentage de nouveaux patients est identique à celui de 2020 soit 73%. Le total des consultations comprend 391 consultations de médecine générale, 75 de pédiatrie, 21 de gastro-entérologie et 5 de rhumatologie.

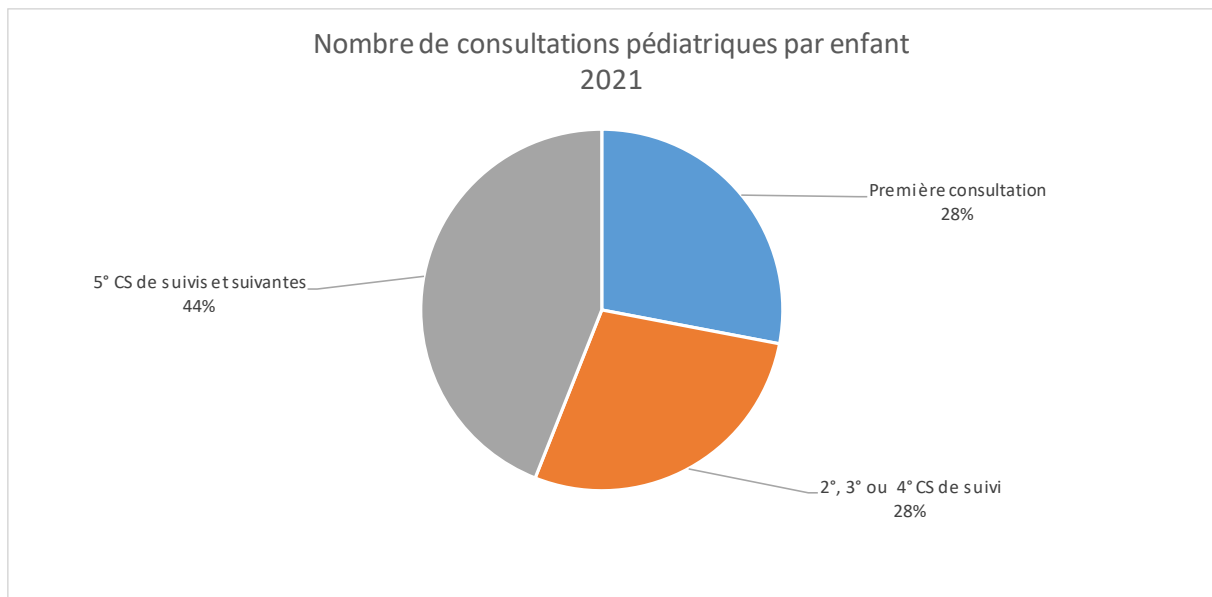
Les consultations restent majoritairement programmées. Le délai moyen pour obtenir un rendez-vous est de 10 jours. Malgré les rappels plus fréquents des rendez-vous par l'IDE, le nombre de consultations non honorées reste important et n'est pas compensé par les consultations sans rendez-vous. Les patients que nous suivons rencontrent des difficultés à s'inscrire dans le suivi de leur santé car cela ne représente pas toujours leur priorité. Leur temporalité est différente aussi. Une autre raison avancée est le délai d'obtention des rendez-vous de 10 voire 15 jours qui ne permettent pas de répondre à leur demande dans l'instant. Cette problématique apparait constante au fil des années et est insoluble.

↳ Suivi des patients



En 2021, 64 % des patients sont venus au moins deux fois en consultation ce qui est stable par rapport à 2019. La première rencontre permet de répondre à un ou plusieurs motifs de consultations et surtout de faire un point global dans les différents champs de la santé. Nous continuons de proposer des bilans de santé en particulier à notre public migrant. Nous faisons toujours appel à FIA pour la traduction. En 2021, 42 consultations ont été traduites.

Une deuxième consultation est organisée pour la remise des résultats et/ou le suivi nécessaire. Il est à noter que pour certaines situations, les résultats normaux peuvent aussi être remis et expliqués aux patients par l'infirmière sous supervision du médecin.



Le pourcentage des consultations de suivis de pédiatrie au-delà de 5 consultations est de 44%. Le pédiatre suit en effet des enfants qui présentent des pathologies nécessitant d'être revus régulièrement et sur le plus long terme, malgré l'ouverture des droits.

↳ Spécialités repérées

Les consultations pédiatriques sont fréquentes. Les enfants peuvent être vus par le pédiatre tous les mois ou lors de la consultation de médecine générale.

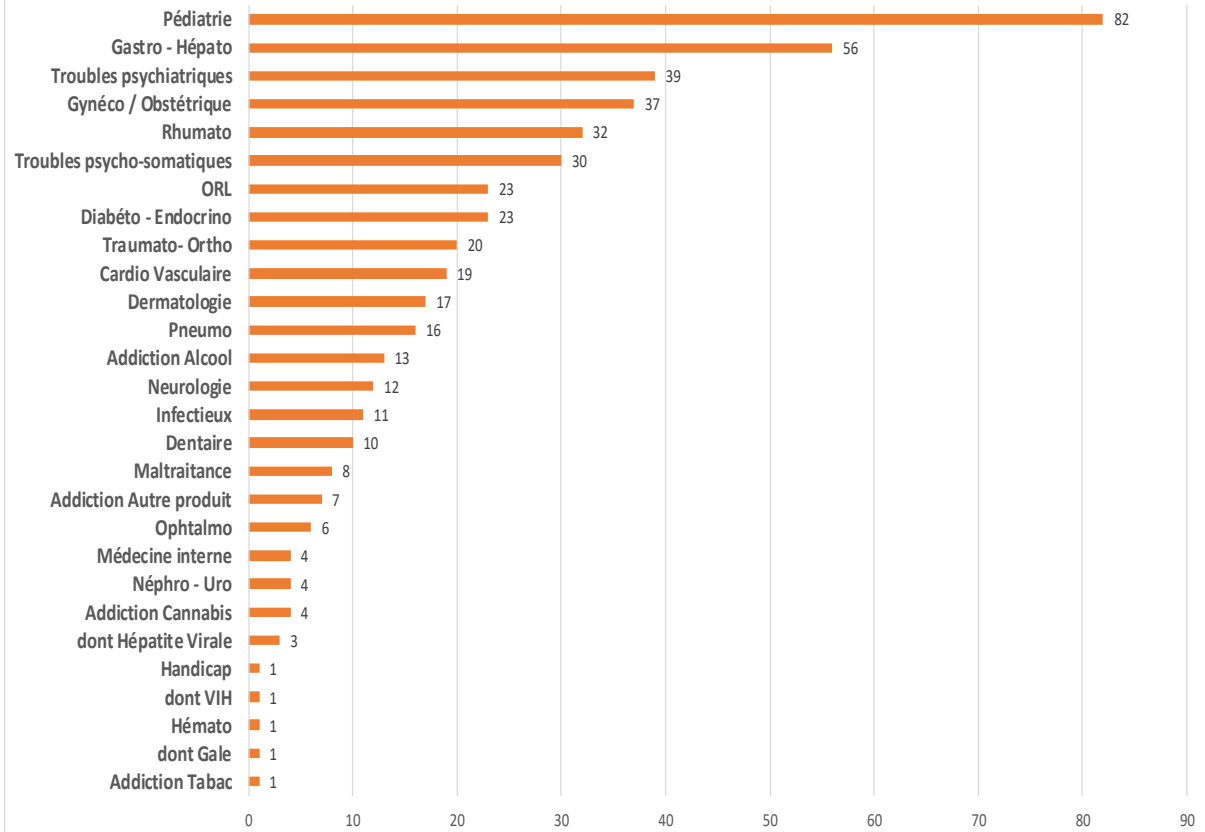
Les pathologies gastro-hépatologiques sont représentées essentiellement par des gastrites, des troubles fonctionnels intestinaux, la découverte de cancers coliques. Le Dr Brung-Lefebvre poursuit ses consultations de suivi (en 2021, mise en place de téléconsultations) des patients vus à la PASS porteurs d'hépatites chroniques.

Nous suivons des patients porteurs de pathologies psychiatriques. Suite au départ de plusieurs psychiatres du CMP de Louviers, le médecin généraliste de la PASS renouvelle des traitements psychotropes en attendant une reprise de suivi.

Le repérage des troubles psycho-somatiques est important du fait de la fragilité de la population suivie.

Les femmes nous sollicitent à l'occasion de la découverte d'une grossesse (12 en 2021) et aussi pour une demande de contraception.

Spécialités repérées



↳ Prescriptions et démarches lors de la consultation médicale

Actions		Année 2021
Prescriptions	Traitement	224
	Bilan sanguin	128
	Examen complémentaire	49
	Vaccination	66
	Nombre d'ordonnances avec délivrance gratuite	121
Prévention		60
Contact téléphonique		21
Courriers		34
Démarches administratives		5
Certificats		19
Actes techniques		6

En 2021, on note une diminution des prescriptions de traitement (46% versus 72% en 2021). Dans un peu plus de moitié des cas ce traitement est délivré à la PASS, les autres traitements sont délivrés en officine de ville du fait de l'obtention d'une couverture sociale.

La prescription d'un bilan sanguin a été nécessaire pour 26% des consultations et des examens complémentaires pour 10 %.

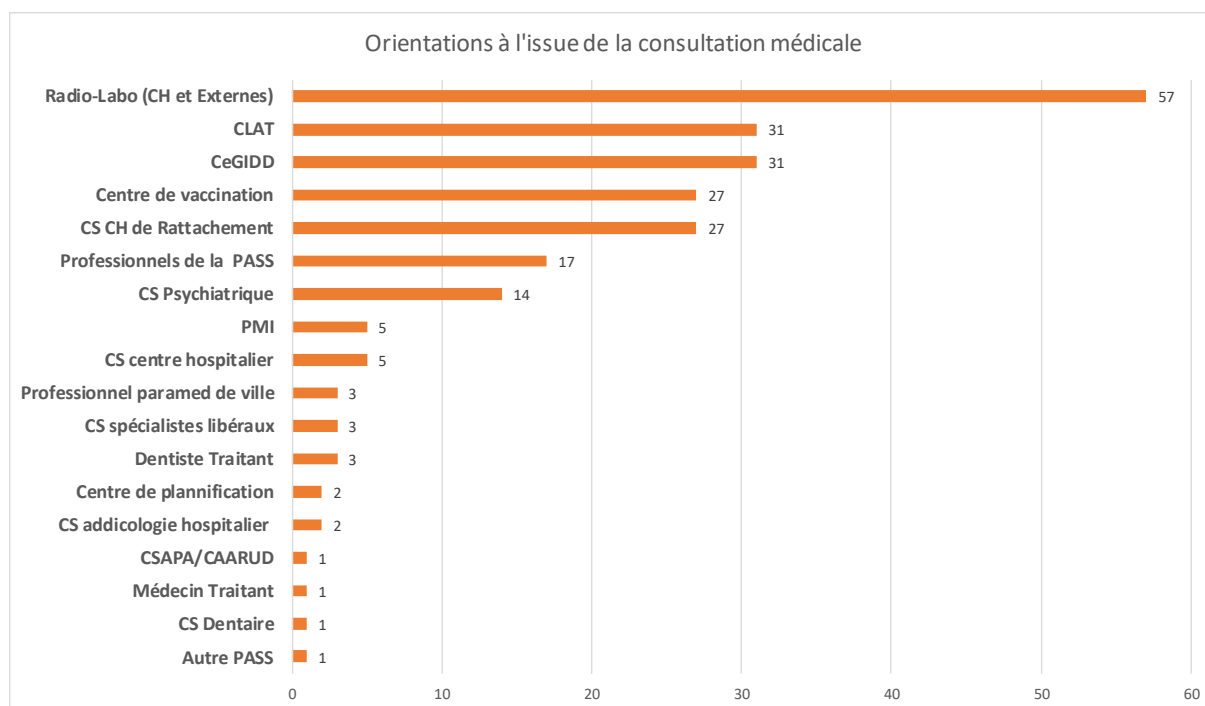
Un plus grand nombre de vaccinations a été réalisé cette année. Cela est en lien avec la vaccination contre la COVID 19.

Aucun patient n'a été hospitalisé directement au décours de la consultation. Deux personnes ont été adressées aux urgences.

Les 6 actes techniques réalisés correspondent à des poses d'implant et des infiltrations.

Les actions de prévention concernent les propositions de dépistage des IST et de la tuberculose avec l'adressage au CeGIDD et au CLAT.

↳ Orientations à l'issue de la consultation médicale



Les prélèvements effectués par l'infirmière de la PASS sont analysés au laboratoire de l'hôpital. Pour la réalisation des examens complémentaires de radiologie, les patients sont orientés au CHIELVR en privilégiant le site de Louviers quand cela est possible.

La venue du CLAT dans les locaux de la PASS une fois par mois facilite les orientations de notre public migrant.

Pour le dépistage des infections sexuellement transmissibles, les patients sont orientés au CeGIDD 76 antenne de Louviers. La proximité géographique du CeGIDD, structure adjacente à la PASS, facilite cette orientation.

Pour la mise à jour des vaccinations, nos patients sont adressés au centre de vaccination de l'Eure. Le centre de vaccination mobile (Médico-Bus) vient une fois par mois à Louviers en ville, le 2^{ième} lundi de chaque mois.

Pour les avis spécialisés, les patients sont adressés en consultation au CHIELVR, préférentiellement sur le site de Louviers.

En 2021, nous avons toujours de réelles difficultés pour la prise en charge et le suivi psychiatrique des patients du fait de l'impossibilité d'obtenir de rendez-vous avec les

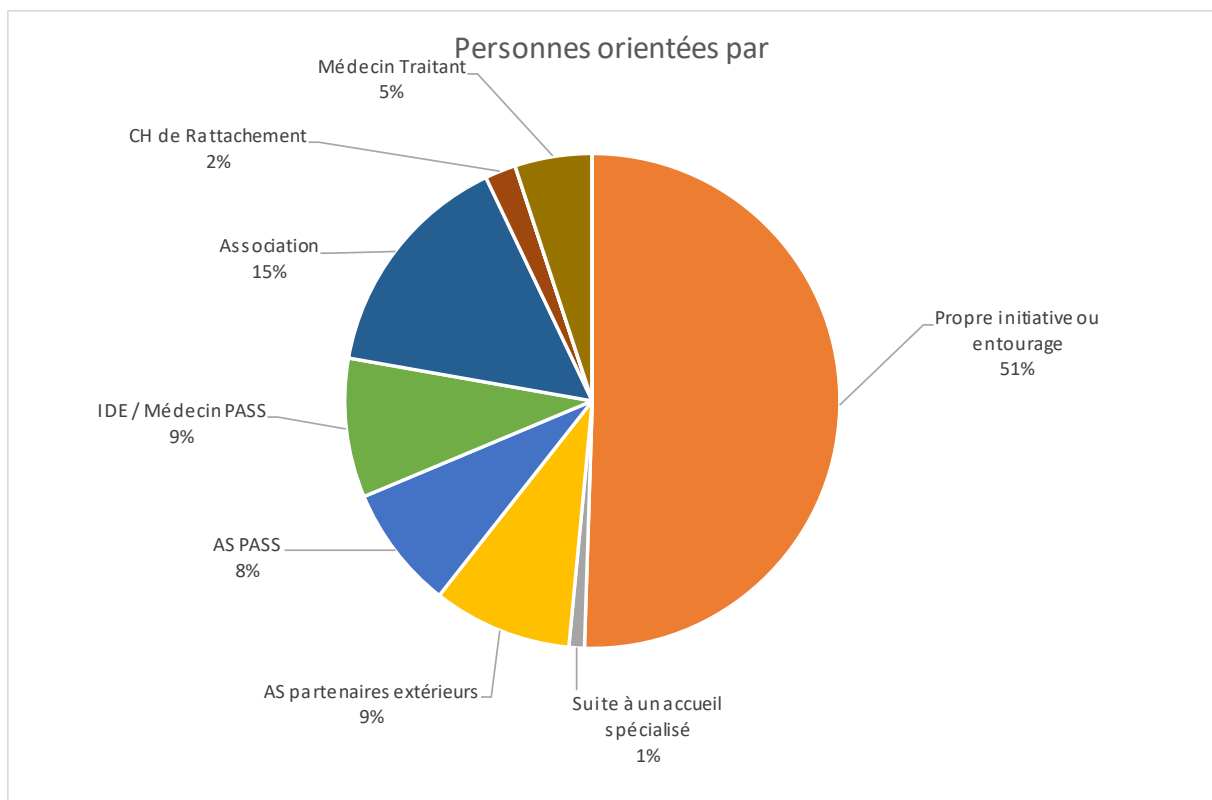
psychiatres du CMP. On espère que l'arrivée de psychiatres en fin d'année va permettre d'améliorer l'accès aux soins psychiatriques. Il s'agit de psychiatres exerçant au CH Navarre qui viennent faire des consultations au CMP.

Les relais vers la médecine générale, une fois les droits ouverts, ne sont plus possibles. En effet les médecins traitants du territoire ne prennent plus en charge de nouveaux patients. Nous poursuivons donc le suivi des patients présentant des pathologies chroniques et assurons le renouvellement de leurs traitements.

En 2021, nous avons continué de nous adapter à la situation sanitaire. Des séances de vaccinations COVID ont été organisées pour nos usagers. Nous avons également réalisé des tests de dépistage antigénique aux patients symptomatiques, contacts ou avant un rendez-vous de consultation à l'hôpital.

2.3. L'activité du psychologue

2.3.1. Les modes d'orientation



Beaucoup de nos patients poussent la porte de la consultation psychologique de leur propre initiative ou sur les conseils d'un proche (51%), témoignant de l'implication et de l'identification de la PASS comme lieu ressource sur le territoire de l'agglomération Seine Eure.

L'orientation auprès de la psychologue se fait également par le biais de divers partenaires :

- Les professionnels de la PASS (17%)
- Les partenaires extérieurs (la Mission Locale (15%), le CCAS, la Maison du Département, le CMP, les médecins de ville...
- Le CHIELVR (CSAPA, EMHAVI, CeGIDD, Urgences...)

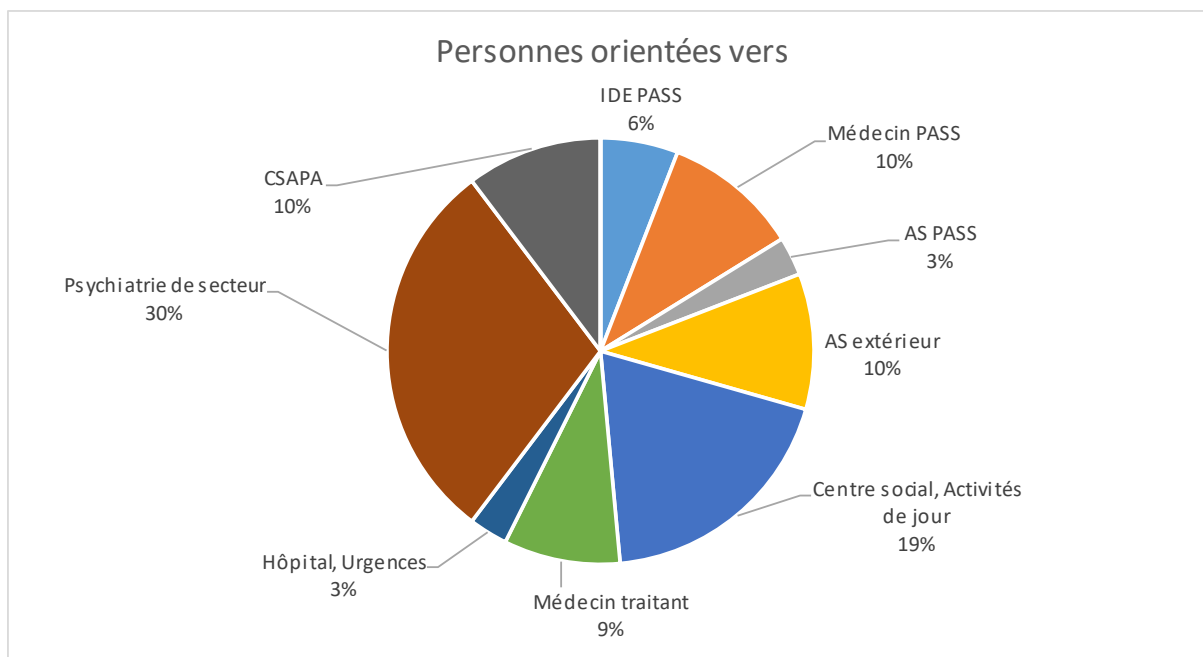
Le psychologue s'efforce de se rendre disponible, en proposant un accompagnement, avec ou sans rendez-vous, centré sur l'ici et maintenant, en réponse à un vécu présent souvent précaire, douloureux et anxiogène.

Depuis le 3/06/2021, la psychologue se rend une fois par mois, le jeudi après-midi, à la Maison France Service de Pont de l'Arche, afin d'offrir un espace d'écoute et de soutien psychologique aux habitants du canton ne pouvant se rendre aisément jusqu'à Louviers, en raison d'une précarité des transports en commun mais aussi et surtout du fait d'une précarité psychique.

Après un démarrage timide, notamment dû à une méconnaissance de cette nouvelle structure, notre travail « d'aller-vers » semble porter ses fruits puisque nos consultations sont, à présent, remplies, la psychologue recevant 3 à 4 personnes, par demi-journée de permanence.

Il s'agit principalement de personnes rencontrant un psychologue pour la première fois ou ayant dû interrompre un travail engagé par le passé, faute d'accès aux soins.

Le partenariat avec l'association FIA Normandie nous permet de répondre aux besoins d'un public qui, en raison de la barrière de la langue, ne pourrait bénéficier de cet accompagnement. Ainsi, 10 patients ont bénéficié de cet accompagnement en 2021.



Une grande part du public reçu par la psychologue est orientée en retour vers la psychiatrie de secteur. Seulement 30% cette année, contre 42% l'année dernière, ont pu être redirigés vers le Centre Médico psychologique. Cette diminution ne rend malheureusement pas compte d'une diminution de la demande mais d'une pénurie de psychiatres sur le territoire.

2.3.2. L'activité du psychologue

Psychologue	Année 2019	Année 2020	Année 2021
Nombre d'entretiens	480	475	564
File active	84	75	85
Personnes nouvelles	51	39	50
Rendez-vous annulés ou non honorés	199	183	243

	2019	2020	2021
Femmes	55	51	61
Hommes	29	24	24
Total	84	75	85

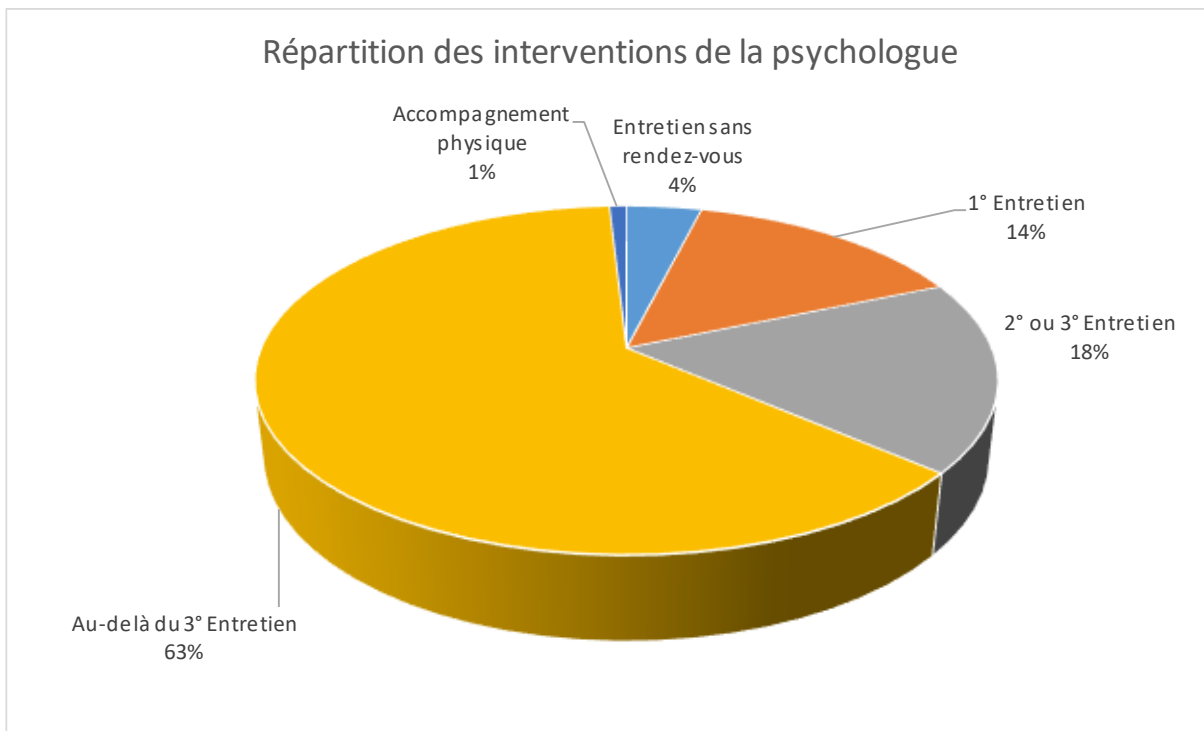
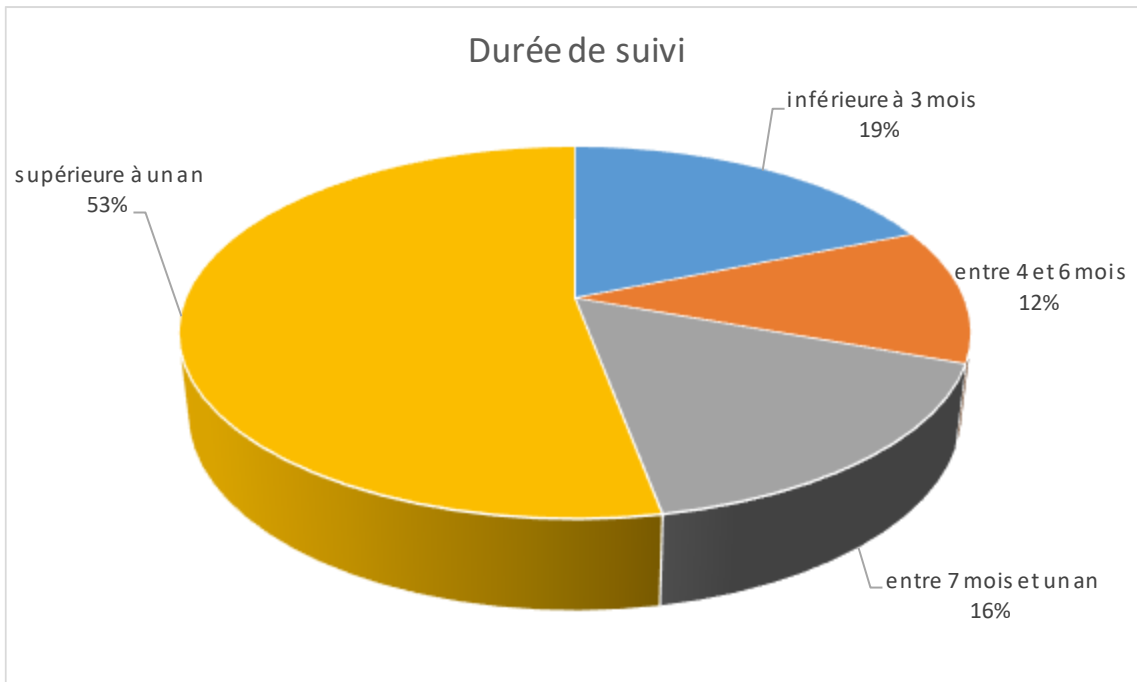
En 2021, l'activité de la psychologue redevient comparable à celle « d'avant COVID », comme se plaisent à l'appeler nos patients, renvoyant à un avant et un après, leur vie n'étant plus tout à fait la même. 564 entretiens ont ainsi été réalisés, contre 475, l'année passée.

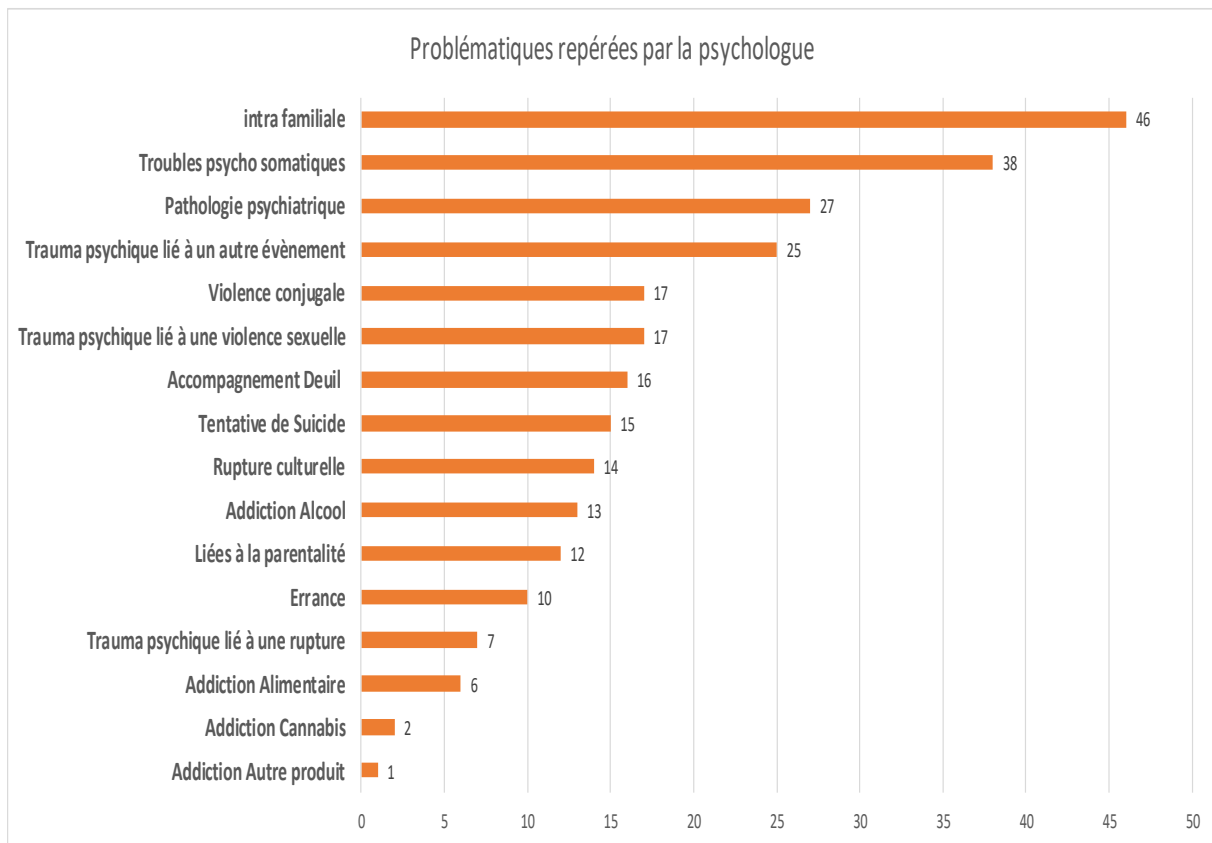
Les consultations téléphoniques, initiées en 2020 pour répondre aux exigences d'adaptation face à cette crise sanitaire, se sont maintenues en 2021, notamment pour les patients les plus vulnérables. 63 entretiens par téléphone ont ainsi été réalisés, permettant de maintenir une continuité de suivi, seul repère parfois face à l'angoisse de cette inconnue qu'est la COVID.

Notre file active demeure relativement stable, voire même quasiment identique à celle de 2018 et 2019. 85 personnes ont été reçues par la psychologue. Il s'agit principalement de femmes, 61 contre 24 hommes, âgées de 35 à 45 ans, confrontées à des changements de vie souvent douloureux, mais aussi de jeunes adultes repérés par la Mission Locale comme particulièrement vulnérables, en proie à des phases de doute et d'incertitudes propres au processus post-adolescent.

Le nombre d'entretiens non honorés reste toujours important (243), notre public éprouvant encore beaucoup de difficultés à s'inscrire dans une continuité dans le temps et répondre présent lors d'un rendez-vous programmé.

Ces différents constats rendent compte d'une évolution du public reçu et d'une adaptation de l'offre de soins aux besoins spécifiques du moment, à savoir des suivis plus ponctuels, en réponse aux angoisses du moment, ne nécessitant pas de s'inscrire dans un suivi thérapeutique au long cours.





Tout comme nous commençons à le percevoir ces dernières années, les violences intrafamiliales et/ou conjugales sont la première cause de souffrance reconnue à l'origine de la rencontre avec la psychologue (63). Ces deux années de crise sanitaire ayant malheureusement amplifié ce phénomène.

S'en suivent les troubles psycho-somatiques (38), entendus comme manifestations d'angoisse.

Nous observons ensuite les troubles psychiatriques (27) tel que la dépression et les troubles psychotiques.

Les patients accompagnés suite à un traumatisme, un vécu de violence d'ordre sexuelle, physique ou événementielle occupent encore une place importante (42) dans nos consultations. Ces derniers bénéficient ici d'un accompagnement spécifique au psycho trauma.

Enfin, les problématiques liées au deuil, à l'errance, aux addictions mais aussi aux ruptures culturelles se retrouvent elles aussi impactées par cette crise sanitaire. Et ce d'autant plus que les déplacements nationaux et internationaux, encore complexes aujourd'hui peuvent altérer un travail de deuil déjà difficile.

Cette crise sanitaire nous aura malheureusement permis d'identifier un profond mal être chez notre public jeune adulte (18-25 ans) ; orienté principalement par la Mission Locale pour des problématiques d'angoisses invalidantes, des vécus d'isolement, de phobies sociales, une peur du regard des autres, associée à une image négative de soi.

Ce constat a amené la psychologue à suivre une formation spécifique, axée sur l'estime de soi, en 2021, dans le but de travailler cette question, auprès de ce public.

Ainsi, à travers l'entretien clinique et armée de différents outils tels que les litanies vivifiantes, le quadrilatère de l'estime de soi et/ou l'échelle de Rosenberg, la psychologue a pu proposer un accompagnement spécifique individuel, dans un premier temps, puis groupal, en proposant une participation à des marches, en petit groupe, après renforcement du sentiment de sécurité physique et émotionnelle.

2.4. Vie d'équipe

2.4.1. Accueil d'étudiants et des nouveaux professionnels

- Accueils de 19 internes de médecine et une étudiante en soins infirmiers pour une demi - journée découverte au sein de la PASS.
- Accueil d'une stagiaire assistante sociale de troisième année.
- Accueil d'un nouveau cadre de santé depuis le 1^{er} avril 2021 (Mme GOUTTIERE Marie-Claire)

2.4.2. Comités techniques

- Participation aux Commissions Territorialisées d'Orientation d'YSOS.
- Rencontre des psychologues des PASS (1 fois par trimestre).
- Réunion du collège des psychologues du CHI.
- Participation au Conseil Local de Santé Mentale.
- Visite/inauguration « Epireuil » Louviers (le 21 juin 2021)
- Réunion cœur de ville
- Réunion d'échange trimestrielle avec l'équipe sociale du CCAS de Louviers
- Réunion santé CHRS armée du salut de Louviers

2.4.3. Des partenaires conventionnés

- Continuité de la convention entre la CPAM 27 et la PASS mise en place en 2016.
- Continuité de la convention avec FIA signée en janvier 2017.

2.4.4. Supervision et analyse des pratiques

Au regard des situations de plus en plus complexes, il est indispensable pour l'équipe de pouvoir bénéficier d'une supervision régulière. Cette supervision est effectuée par Mme Marie CHAILLOUX, psychologue, lors de séances d'une durée de deux heures.

2.4.5. Formations

Aude MONARD :

- *Initiation à différents types de médiation* le 21 et 22 octobre 2021 (IRTS IDS Normandie)
- *Laïcité, rites et religion à l'hôpital*, le 12 octobre 2021 (CHI Elbeuf Louviers Val de Reuil)
- *Santé mentale et pratique addictive*, le 04 -05 et 07 octobre 2021 (Association la Passerelle)
- *Formation EXCEL 2* 20-21 septembre 2021 (Chi Elbeuf Louviers Val de Reuil)
- *La réflexion éthique*, 25-26 novembre 2021 (SARL SOCRATES)

Céline COULOMBEAU

- Formation « *Estime de soi* », Promotion Santé Normandie.

Carole PLAYS

- Formation « *Equilibre et régimes alimentaires au CHIELVR* » le 23 mars 2021
- Formation « *Outils et vous, animer vos actions de sante* » le 29 juin 2021
- Formation « *Devenir prescripteur de traitements de substitution nicotinique* » les 15 octobre et 12 novembre 2021

Pierrette POUPON

- Prise en charge d'un afflux massif de victimes en secteur hospitalier - SSE

2.4.6. Actions de la PASS

- La PASS organise comme chaque année un temps d'accueil pour partager la galette des rois début Janvier. Ce temps permet de créer un moment d'échanges convivial entre les usagers de la PASS mais aussi avec les professionnels qui se rendent disponibles sur ce moment. En 2021 cette journée a eu lieu le jeudi 7 janvier, dans le respect des consignes sanitaire en vigueur.
- Chaque année l'équipe de la PASS organise la distribution et la mise à disposition de chocolats pour la période de Noël financés par l'hôpital. Cette année, au vu de la COVID 19, l'organisation a dû être repensée pour s'adapter aux gestes barrières, sans priver notre public de cette attention. L'équipe a préparé des ballotins individuels pour les distribuer aux usagers.
- Le 23 décembre 2021, l'équipe de la PASS a mis en place une distribution de cadeaux de Noël pour les enfants présents à la consultation pédiatrique. L'équipe a fait un appel aux dons et a pu obtenir plusieurs jouets. Les jouets ont été nettoyés, emballés et donnés, pour le plus grand bonheur des enfants.
- Mis en place de l'action Petit déjeuner équilibré accompagné d'une marche. Action sous forme collective qui a pour but de promouvoir l'équilibre alimentaire et la santé physique et psychique par l'activité physique. En 2021, deux sessions ont pu avoir lieu.
- Mise en place de l'atelier diététique par l'infirmière afin de promouvoir l'équilibre alimentaire.

3. CONCLUSION ET PERSPECTIVES

L'équipe de la PASS a continué à s'adapter cette année à la situation sanitaire exceptionnelle.

La vaccination, parfois difficile d'accès pour le public, a pu être proposée à deux reprises aux personnes en situation de précarité.

Concernant l'activité, malgré la situation, le public a continué de venir à la PASS. Les besoins du public au cours de cette année se sont fait ressentir par l'ensemble des professionnels de la PASS. Les temps d'attente pour les rendez-vous médicaux et psychologue sont passés sur certaines périodes à plus de deux semaines d'attente. Les entretiens de l'infirmière et de l'assistante sociale ont augmenté cette année, avec des demandes de plus en plus complexes.

La possibilité de voyager de nouveau notamment avec la mise en place du PASS sanitaire a permis le retour des personnes d'origine étrangère et donc une augmentation du public.

Par ailleurs cette année, il a été constaté de grandes difficultés pour obtenir un rendez-vous avec un médecin de ville sur le territoire. C'est une vraie problématique pour l'accès aux soins. De nombreux usagers et même professionnels du secteur médico-social se sont tournés vers la PASS pour trouver une solution.

Plusieurs rendez-vous ont été donnés à des personnes ayant une couverture sociale mais n'ayant aucun médecin traitant et ne parvenant pas à en trouver. Il semble que cette pénurie de médecin traitant soit une problématique importante qui risque d'impacter également l'activité de 2022 de la PASS.

La problématique d'accès vers le soin dentaire est toujours d'actualité. Pour le moment il n'existe pas de convention facilitant l'accès vers un spécialiste.

Enfin, il est nécessaire d'évaluer de nouveau en 2022 l'activité des permanences de Pont de l'Arche afin d'optimiser le temps infirmier et médical précieux pour la PASS.

En 2022 l'équipe de la PASS bénéficiera d'une formation en littératie en santé qui lui permettra de mieux adapter sa communication.